

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1997

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

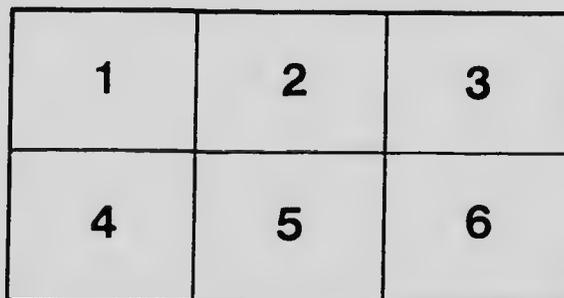
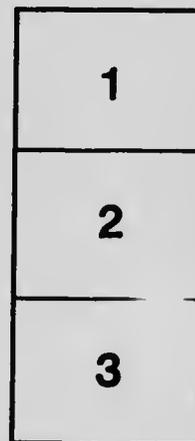
Library
Agriculture Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque
Agriculture Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

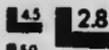
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



1.5

1.6

1.8

2.0

2.2

2.5

2.8

3.2

3.6

4.0

4.5



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

BULLETIN No 50

L'ELEVAGE PRODUCTIF DU MOUTON

— DANS LA —

PROVINCE DE QUEBEC

— PAR —

A. A. MACMILLAN, B. S. A.

REGISSEUR DE LA BERGERIE

COLLEGE MACDONALD, QUE.



Publié par ordre de
L'HONORABLE JOSEPH-EDOUARD CARON
Ministre de l'Agriculture
Province de Québec

1917

que
la p
l'éle
haut
mou
à au
une

ditio
Laur
les p
jours

plus
ritur
tons,

péni
d'im
gées,
La p
y est
nisée
pas à
l'élev

Pour

par l
cher
comp
produ
rendr
éleva
nomb
anim

INTRODUCTION

L'élevage du mouton a toujours été un des traits les plus caractéristiques de l'agriculture dans la province de Québec. Actuellement, un quart de la population ovine du Dominion se trouve dans cette province et jamais l'élevage du mouton y a rencontré des conditions aussi favorables. Les hauts prix qu'obtiennent, sur le marché, la laine et la viande, ont placé le mouton en évidence. La tendance de plus en plus manifeste chez les éleveurs à augmenter leurs troupeaux et à en créer de nouveaux, devient, maintenant une règle générale.

Les petits troupeaux de 10 à 25 brebis s'adaptent parfaitement aux conditions de culture dans nos régions les plus prospères : la vallée du Saint-Laurent, celle de la rivière Ottawa, la plaine du Saint-Laurent et les parties les plus fertiles des Cantons de l'Est, là où la culture la plus variée a toujours existé.

Dans les régions fertiles avoisinant des terrains escarpés, sur les terres plus difficiles à cultiver, mais où l'on peut récolter, cependant assez de nourriture pour l'hiver, il y a avantage à garder un plus grand nombre de moutons, bien que cela nécessite une plus grande habileté de la part de l'éleveur.

Les hautes terres des Laurentides, la côte nord du Saint-Laurent, la péninsule de Gaspé et les régions récemment ouvertes du Sud, renferment d'immenses étendues de terre de peu de valeur, bien arrosées, bien ombragées, poussant une herbe courte et tendre très recherchée par les moutons. La plus grande partie de ces terres est encore boisée et l'industrie forestière y est prospère. Mais, avant longtemps, la plupart de ces terres seront colonisées. Ces terrains, par suite même de leur nature accidentée, ne se prêtent pas à une culture très intensive, mais ils conviennent parfaitement bien pour l'élevage du mouton qui s'y montrerait très avantageux.

Pourquoi l'élevage du mouton est-il payant ?

Jusqu'à ces dernières années, l'élevage du mouton se trouvait entravé par le fait que la laine et la viande se vendaient proportionnellement moins cher que les autres produits de la ferme. Mais les conditions du marché ont complètement changé. La valeur de la laine et de la viande a doublé : la production ne pouvant plus satisfaire la demande. Ce simple fait suffit pour rendre l'élevage du mouton aussi avantageux, sinon plus, que tout autre élevage. Mais, en outre, il faut considérer que le mouton possède un certain nombre d'aptitudes qui le rendent plus avantageux à garder que tout autre animal. C'est lui qui rentre le dernier à l'automne et qui sort le premier au

printemps. Bien protégé par sa toison, il ne demande pas un logement chaud et couteux pendant son hivernement. Les déboursés pour l'établissement d'un troupeau sont peu élevés et les rentrées ne se font pas attendre. Le mouton procure un double profit par la laine qu'il donne au printemps et la viande qui se vend à l'automne. Les agneaux sont mis sur le marché à la disparition des pâturages et les brebis d'élevage peuvent être hivernées avec une ration peu coûteuse. Le problème de la main-d'œuvre est facile à résoudre pour l'éleveur de moutons, car un assez grand troupeau peut être gardé sans travail exceptionnel, sauf au temps de l'agnelage.

CHAPITRE I

LES RACES

Caractéristiques des races les plus répandues dans la province de Québec

Le nombre des races de moutons élevées dans la province est relativement réduit. Heureusement! Les races mal adaptées au pays ont été éliminées, dès leur introduction. Il y a encore une sélection à faire et il y aurait beaucoup à gagner à ne conserver que des races parfaitement acclimatées, chez lesquelles la double aptitude à la production de la viande et de la laine serait développée au plus haut point.

Généralement parlant, toutes les races de moutons peuvent être divisées en trois classes : races à laine fine ; races à laine moyenne ; races à laine longue.

Races à laine fine.

Cette classe comprend les Mérinos et les Rambouillet. Ces deux races ont peu de représentants dans la province.

Cela est dû à ce que ces races ont été sélectionnées un peu trop exclusivement pour la production de la laine et l'aptitude à la marche. Et ils se trouvent à être de moins bons producteurs de viande que les animaux des autres races.

Races à laine moyenne.

On groupe dans cette classe, les Shropshire, les Oxford, les Hampshire, les Cheviot, les Southdown, les Dorset et les Suffolk. La plupart sont populaires ; chacun pour une aptitude particulière. On peut dire que les moutons appartenant à ces races sont à la fois de bons producteurs de viande et de laine.

Shropshire.

Le Shropshire est le plus populaire des races de moutons à laine moyenne. Les agneaux sont très précoces. Cette race a été beaucoup employée dans les croisements d'amélioration des troupeaux communs et elle a donné d'excellents résultats. Le mouton Shropshire est de grosseur moyenne et il donne un fort rendement de viande de bonne qualité et bien persillée, (le gras est mélangé avec le maigre).

Comme conformation, le tronc est bas sur pattes, profond, large et compact. La tête est de longueur moyenne avec un front large. La face est recouverte de laine jusqu'au bout du nez qui est brun foncé. Les oreilles



Bélier Shropshire, primé en 1916.

sont petites et minces. Un cou court et épais, des épaules compactes et lisses, une poitrine bien développée, les lignes du dessus et du dessous droites, des côtes arquées, un rein large, une croupe horizontale et de beaux gigots sont d'autres points essentiels à considérer chez le Shropshire. Les jambes sont courtes et fines. La toison est dense, couvrant tout le corps, du bout du nez jusqu'à l'extrémité des membres. La laine tient la première place parmi celles des races des Dunes. Elle se classe comme laine intermédiaire

à peigne. Elle convient remarquablement pour les feutrages. Elle peut être employée de bien des façons et elle obtient toujours les plus hauts prix. Le poids moyen des toisons est de 7 à 9 livres. Cette race est rustique et s'adapte bien aux conditions les plus variées. Les sujets de troupeaux améliorés par le croisement avec le Shropshire ont tendance à devenir plus petits et délicats. On prévient ce défaut en sélectionnant en vue de la taille et en croisant avec des races plus grosses. Il arrive que les moutons à toisons très étendues sont aveuglés par la laine qui tombe sur les yeux et sont exposés à se blesser. Pour éviter ces accidents on enlève cette laine, une ou deux fois pendant l'hiver.

On évitera d'acheter les sujets hauts sur pattes, efflanqués et ceux provenant de familles qui ont un excès de laine noire sur la tête et sur les pattes.

Oxford.

La race Oxford est une des plus grosses races des Dunes. Ces animaux produisent une grosse carcasse, mais ne sont pas parmi les plus précoces. Ils sont bâtis pour la marche, ce qui ne doit pas les empêcher d'avoir une conformation lisse et symétrique. La tête est plutôt longue mais elle reste



BÉLIER OXFORD.—Champion à l'exposition d'hiver d'Ottawa, en 1916. **BÉLIER HAMPSHIRE.**—Champion à l'exposition d'hiver d'Ottawa, 1916.

cependant bien proportionnée. Elle est recouverte de laine jusqu' sous les yeux. La face, les oreilles et les pattes sont brun foncé. Une tête bien verte, l'absence de laine noire sur la tête et les jambes et une face depourvue de marques blanches sont des points à noter quand on fait la sélection. L'ossature est forte et la viande est à gros grains.

La toison est plus longue et plus grossière que celle du Shropshire. Aussi pèse-t-elle beaucoup plus. Le poids moyen peut varier entre 7 et 10

livres. La laine se classe comme laine à peigne moyenne ou commune. Bien qu'elle soit de bon usage, elle n'a pas la qualité de celle des Shropshire.

Le Oxford est beaucoup employé dans les croisements destinés à obtenir des sujets plus gros et une toison plus lourde. Cette race convient particulièrement aux terres riches qui produisent une herbe abondante et beaucoup de fourrages pour l'hiver.

Hampshire.

Comme grosseur, le Hampshire vient en second lieu parmi les races des Dunes, immédiatement après le Oxford. Les agneaux sont précoces et s'engraissent facilement, étant sous ce rapport, supérieurs à ceux des autres races. Ils sont compacts et bien musclés, enclins à avoir de gros os et une chair manquant un peu de qualité. La tête est large, souvent grossière. Chez le bélier, le nez est fort et busqué ; chez les brebis, il est plus fin et plus féminin. La couleur de la face varie du brun foncé au noir. Des taches ou une couleur plus claire sont une cause de déqualification. Les oreilles sont longues et minces ; elles sont portées horizontalement et elles sont très écartées. La tête est bien couverte par la laine qui parfois descend sur les joues. L'encolure, de longueur moyenne, est portée élevée. Les épaules sont larges et lisses. Cette race possède les autres caractéristiques essentielles des races de boucherie. Il faut mettre de côté les sujets qui ont la peau noire ou bleuâtre et rechercher, chez les jeunes sujets qu'on achète, la grosseur et une forte constitution.

Le Hampshire ne donne pas une toison très pesante. La laine ressemble assez à celle du Southdown, mais elle est plus longue.

Comme qualité, elle est la plus fine des laines et elle vient un peu après celle des Shropshire et des Oxford pour l'élasticité.

Cette race s'adapte mal aux régions accidentées et aux terres légères, mais elle donne d'excellents résultats sur les sols argileux et productifs. Ces moutons sont particulièrement recherchés, là où on désire la grosseur et la précocité.

Cheviot.

Comme mouton d'utilité générale, le Cheviot occupe la première place. Chez lui, la double aptitude à la production de la viande et de la laine, s'unit à la beauté et à l'harmonie des formes. Le Cheviot est vigoureux, actif, prolifique et s'adapte facilement aux milieux les plus divers. Pour la grosseur, il se rapproche du Shropshire. Il a une tête petite, plutôt courte et bien nette. Le nez est légèrement busqué, les lèvres sont noires, les yeux brillants et ouverts. Les oreilles sont moyennement longues, minces et bien portées. La tête et les pattes sont couvertes de petits poils blancs. On rencontre parfois de petites taches noires sur les oreilles et la face. Ces ta-

ches noires en excès, ainsi que les marques rougeâtres sur les pattes et la face constituent un défaut. Les béliers encornés sont aussi à éviter.

Le tronc est près de terre et bien proportionné. Le cou est de moyenne longueur. Les épaules sont lisses et compactes, les côtes bien arquées, le dos puissant, le rein large, la croupe forte et horizontale. Les gigots sont développés d'un façon exceptionnelle. Le Cheviot est renommé pour les dimensions de ses quartiers d'arrière. La carcasse contient une forte proportion de maigre par rapport au gras.

La toison n'est pas très lourde, mais elle est dense et de bonne qualité. Le brin de laine est un peu plus long que chez les races des Dunes.

Le Cheviot est beaucoup employé dans les croisements où l'on veut obtenir des sujets rustiques et à toison fermée. Cette race convient particulièrement aux régions les plus pauvres et les plus accidentées de la province.



BREBIS CHEVIOT.—Primée aux Etats-Unis, en 1916.

Southdown.

La race Southdown est une des plus anciennes qui existent. Plus que toute autre, elle possède réunies à un haut degré, la qualité et la beauté des formes. Bien qu'étant la plus petite des races des Dunes, la race Southdown n'est pas surpassée pour la symétrie des formes, la substance et la qualité de la viande.

La tête est petite, finement dessinée et recouverte de laine jusque sous les yeux. La face est gris brun ou couleur "souris".

Les oreilles sont petites, fines et bien portées. Le cou est court et musclé. Les épaules sont lisses, compactes et de niveau avec le dos. Les côtes sont bien arquées et la poitrine est bien développée. Le rein est large et bien épais, la croupe large et droite. L'entre-cuisse est plein et les gigots sont larges. Le corps est régulièrement garni de chair. La viande est de qualité tout-à-fait supérieure et bien persillée.

La toison est dense et unie et le brin est beaucoup plus fin que chez les autres races des Dunes. La laine du Southdown se classe comme "intermédiaire à cardé" et elle est très employée dans l'industrie.

■ A cause de sa petite taille, cette race n'est pas très recherchée dans la province de Québec. Elle est plus populaire chez les riches éleveurs qui habitent près des villes et qui pratiquent l'élevage de l'agneau de printemps.



BREBIS SOUTHDOWN.—1er prix à l'exposition d'hiver d'Ottawa, en 1916.



BREBIS DORSET.—Primée aux Etats-Unis, en 1916.

Dorset.

Le Dorset est une des races anglaises les plus anciennes et les plus pures. Il est enclin à être un peu élancé, il lui manque l'ampleur des côtes. Chez les deux sexes les cornes sont enroulées en dehors en forme de spirales, descendant en avant, des deux côtés jusque près des mâchoires. Elles sont plus grosses, plus recourbées, plus longues et plus anguleuses chez le mâle ; plus courtes et plus minces chez la femelle.

La face, le nez, les jambes et les sabots sont blancs. Le Dorset est à peu près aussi gros que le Shropshire. La toison est moyenne pour la pesanteur ainsi que pour la finesse ; elle est très blanche. Le brin est plutôt plus court que celui des autres races à laine moyenne. La laine couvre

la tête et s'étend jusqu'aux jarrets et aux genoux, mais a tendance à ne pas descendre plus bas. La viande est de qualité ordinaire.

La prolificité est la qualité la plus caractéristique des Dorset. Les brebis peuvent faire deux agnelages, par an, l'un au printemps et l'autre à l'automne. Pour ne pas détériorer le troupeau, il est, cependant de bonne pratique de faire donner deux portées par an, qu'une année sur deux. Lorsqu'on dispose de bergeries chaudes et qu'on peut élever des agneaux de Noël ou de Pâques, qu'on vendra à l'âge de 10 ou 14 semaines, le Dorset est très profitable.

On ne peut recommander cette race dans la province, d'une façon générale, parce qu'elle ne se croise pas bien avec les races sans cornes et parce que la production de l'agneau de lait demande une habileté spéciale et exige des constructions coûteuses.

Suffolk.

Il y a très peu de moutons Suffolk dans la province. Ils sont plus petits que les Hampshire. La tête est nue et elle est d'un beau noir lustré, ainsi que les pattes.



BREBIS SUFFOLK.—Championne à l'exposition d'hiver d'Ottawa, en 1916.



BREBIS LEICESTER.—Championne à l'exposition d'hiver d'Ottawa, en 1916.

La viande est de qualité supérieure et elle se classe très près de celle du Southdown. La toison, quoique belle, n'est pas pesante et elle manque souvent de densité sous le ventre.

RACES A LAINE LONGUE

Cette classe comprend les races Leicester, Lincoln, Cotswold et Romney Marsh. Sauf la dernière, ces races sont répandues dans la province.

Leicester.

C'est une des premières races introduites dans la province. Elle est encore très estimée dans certaines régions. Dans d'autres, on la remplace par une des races des Dunes.

Le Leicester a les côtes extraordinairement arquées et le dessus du tronc est remarquablement développé et fort. L'ossature est excellente et le corps est bien conformé dans toutes ses parties. Vu de profil, le Leicester paraît un peu haut sur pattes et manquant de profondeur de poitrine. Il a cependant une excellente constitution. La tête est nettement dessinée, avec une apparence angulaire. Elle est plutôt petite pour le corps. Les oreilles sont longues et pointues, portées presque entièrement droites. Le haut de la tête semble long, mais n'a aucune tendance à la grossièreté. Il contribue avec l'œil brillant, le nez fin et légèrement romain, les lèvres et les naseaux noirs, à donner à la tête du Leicester son aspect caractéristique. La toison est lourde, régulièrement ondulée, et elle possède un lustre spécial qui lui



BREBIS COTSWOLD.—Primée à Québec en 1916.



Jeune BELIER LINCOLN.—Primé en 1916.

donne une valeur toute particulière pour la fabrication des vêtements pesants, unis et de couleur vive. La laine de Leicester se classe comme "laine lustrée à peigne". Les toisons pèsent en moyenne de 7 à 12 livres. La toison doit s'étendre jusqu'au dessous des genoux et des jarrets. Les sujets dont le cou, les flancs et la queue sont dépouillés, doivent être rejetés.

Le Leicester a tendance à faire trop de suif ; c'est ce qui fait que sa viande n'est pas classée avec les viandes de choix. On ne peut le considérer comme une des races les plus rustiques, à cause de sa toison ouverte. Cependant, par sa précocité, sa bonne constitution, le développement et la qualité de son ossature, le bélier Leicester s'impose dans les croisements pour la production des agneaux pour le marché. Le croisement Leicester-Cheviot est peut-être un des plus appréciés.

Lincoln et Cotswold.

Ils sont tous les deux plus gros que le Leicester. Les agneaux deviennent plus lourds, mais leur viande contient une forte proportion de suif. L'ossature a tendance à être pesante et grossière. Le poids de la toison est élevé, mais la laine manque de finesse ; on la classe comme "laine grossière à peigne". Les brins sont longs, mais la toison est ouverte et n'offre pas une protection suffisante contre les intempéries. Ces deux races se sont distinguées dans les expositions. Elles ne prennent pas d'expansion et on ne peut pas les recommander pour l'élevage en général, à cause de la grossièreté de leur laine et de leur toison trop ouverte.

Romney Marsh.

Cette race n'a pas encore été introduite dans la province de Québec. Elle est grosse et rustique. Bien que ressemblant au Lincoln, le Romney Marsh a une toison plus dense et plus fine qui pèse un bon poids.



CHEVRE ANGORA.—Des poils de cette longueur obtiendront de hauts prix sur le marché.

Parc à moutons bien protégé.

Bien qu'on ne puisse conseiller l'introduction d'une nouvelle race il y a certaines régions de la province, cependant, où le Romney Marsh serait bien adapté et avantageux à élever.

Chevre Angora.

On trouve très peu de chèvres Angora dans la province. Elles peuvent être employées pour nettoyer les terres neuves et pour protéger les moutons contre les chiens. Jusqu'à présent, elles n'ont pas été gardées en nombre

suffisant, pour être de quelque valeur économique. On peut dire cependant que dans les régions de colonisation, elles pourraient aider au défrichement.

Notre climat est plutôt rigoureux pour la chèvre Angora et les jeunes chevreaux sont assez difficiles à élever. Il y a cependant des éleveurs qui ont parfaitement réussi. Leur poil a une haute valeur commerciale, particulièrement s'il est de belle qualité et si on l'a laissé atteindre 12 pouces et plus. La viande des chevreaux et des adultes est vendable.

CHAPITRE II

BERGERIE.—AMENAGEMENT

La cour à moutons.

La cour à moutons doit être exposée au sud et être protégée, au nord et à l'ouest, par un brise-vent constitué par des arbres, une clôture de planches ou d'autres bâtiments. Ce parc doit se trouver sur un terrain élevé, bien drainé et suffisamment grand pour que les moutons aient de l'exercice. Il n'est pas de bonne pratique de permettre l'entrée de ce parc à d'autres animaux.

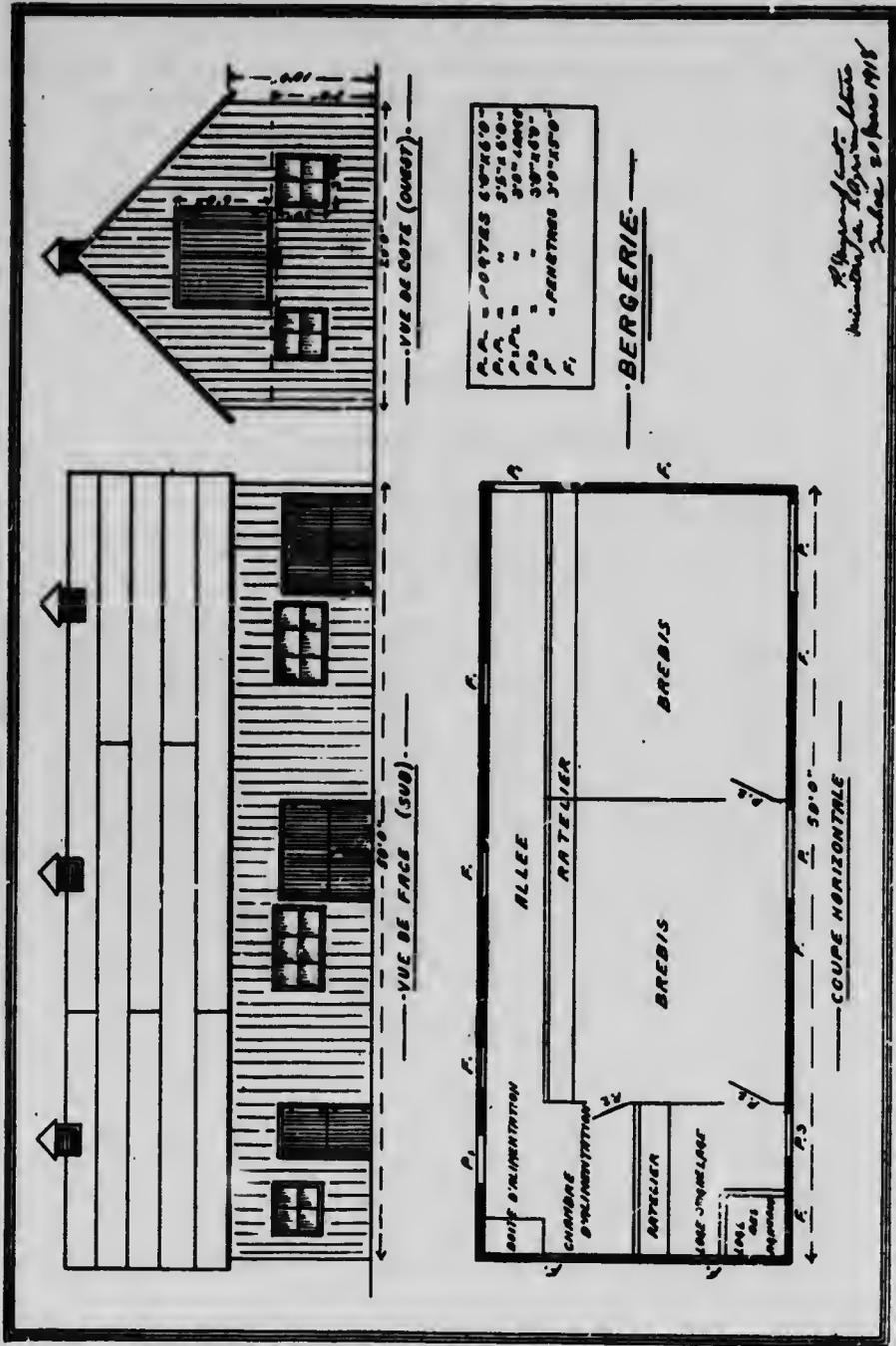
Logement.

La bergerie n'a pas besoin d'être très coûteuse. Il suffit qu'elle soit imperméable à l'eau, bien éclairée, bien ventilée, sèche et vaste. La grandeur dépendra de l'importance du troupeau. Chaque mouton demande de 12 à 15 pieds carrés de superficie et un pied de longueur de râtelier.

Dans beaucoup de fermes, il n'est pas nécessaire de construire une bergerie neuve. Un hangar ou un autre bâtiment sans usage spécial, servira très bien de bergerie, à condition d'y faire pénétrer de la lumière, d'y installer des rateliers, d'y faire un plancher sec et d'éviter les courants d'air : transformation qui peut se faire sans grandes dépenses. Quand il n'y a pas de bâtiments utilisables, il faut construire une bergerie.

Pour laisser tout l'espace utile aux moutons, il serait commode de faire au-dessus de la bergerie, un fenil qui contiendrait tout le foin. Si le troupeau est important, il devient nécessaire d'avoir, à part, une cave à racines fourragères. La bergerie sera construite en bois préférence, sauf les fondations qu'on pourra faire en pierres ou en ciment et dépassant le niveau du sol, seulement de quelques pouces.

On peut faire un plancher sec, confortable et peu coûteux avec quelques pouces de pierre concassée ou de graviers recouverts d'argile. Les murs en



P.A.	=	PORTES	60"X60"
P.F.	=	"	55"X60"
P.L.	=	"	50"X60"
P.S.	=	"	38"X60"
P.	=	PENETRES	30"X50"

BERGERIE

Plan d'une bergerie pour un troupeau ordinaire sur une ferme

Plan d'une bergerie pour un troupeau ordinaire sur une ferme.

arrière et des côtés seront bien joints pour éviter les courants d'air. De la planche brute avec des couvre-joints ou de la planche embouvetée donnera une protection suffisante.

Lorsqu'on veut rendre plus chaude une partie quelconque de la construction, on recouvre les poteaux avec de la planche commune, puis d'un rang de papier-goudron et enfin de planches embouvetées ou de planches ordinaires dont on couvre les joints.

Les portes et les fenêtres sont pour la plupart placées du côté de la façade.

Portes.

Les portes coupées sont les meilleures, parce qu'elles permettent de laisser ouverte en tout temps la partie du bas. Elles doivent être d'une bonne largeur, permettant d'entrer et de sortir facilement. Une porte donnant toute satisfaction serait une porte coupée de 6' x 6' : la partie supérieure à un battant, la partie basse ouvrant à deux battants.

Fenêtres.

Il devrait y avoir au moins une grande fenêtre pour chaque loge. Elle ne devrait pas avoir moins de 3' x 5'. Pour permettre à l'air d'entrer abondamment, chaque fenêtre devrait s'ouvrir complètement ou du moins en partie. On placera les fenêtres à 3 ou 4 pieds du sol, afin de faciliter l'accès de la lumière.

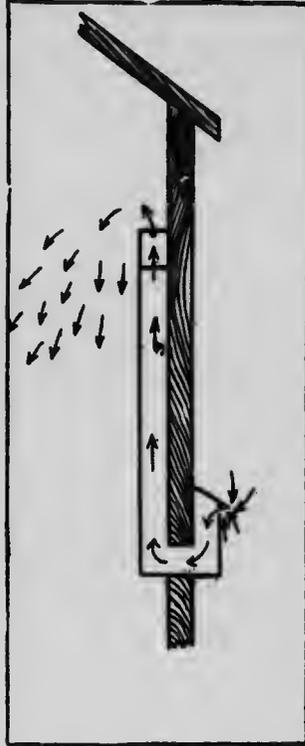
Ventilation.

Un bon système de ventilation est aussi nécessaire dans une bergerie que dans n'importe quel autre bâtiment de la ferme. Les fenêtres, les portes, les fentes dans les murs, les chutes à foin, etc., permettent l'entrée d'une certaine quantité d'air pur, mais cela est insuffisant à certaines époques où la ventilation est plus nécessaire.

Il y a plusieurs systèmes de ventilation, mais le "Rutherford" est celui qui donne le plus de satisfaction et qui est le plus répandu. Par ce système, l'air vicié est entraîné dehors par de grandes cheminées d'appel et l'air pur rentre par plusieurs petites ouvertures pratiquées dans le bas des murs. Dans beaucoup de bâtiments, on trouve seulement des cheminées d'appel et lorsque l'air pur entre par les fenêtres, les portes, etc., cela peut être suffisant. Cependant les prises d'air ne sont pas dispendieuses et elles peuvent, en certaines saisons, ajouter beaucoup à l'efficacité du système d'aération.

La grandeur des prises d'air devrait être de 2 à 3 pouces carrés par mouton. On a trouvé que deux ouvertures de 5" x 5" étaient suffisantes

pour 20 moutons. Les prises d'air devraient toujours être disséminées, la circulation d'air se faisant de bas en haut, et être contrôlables à volonté.



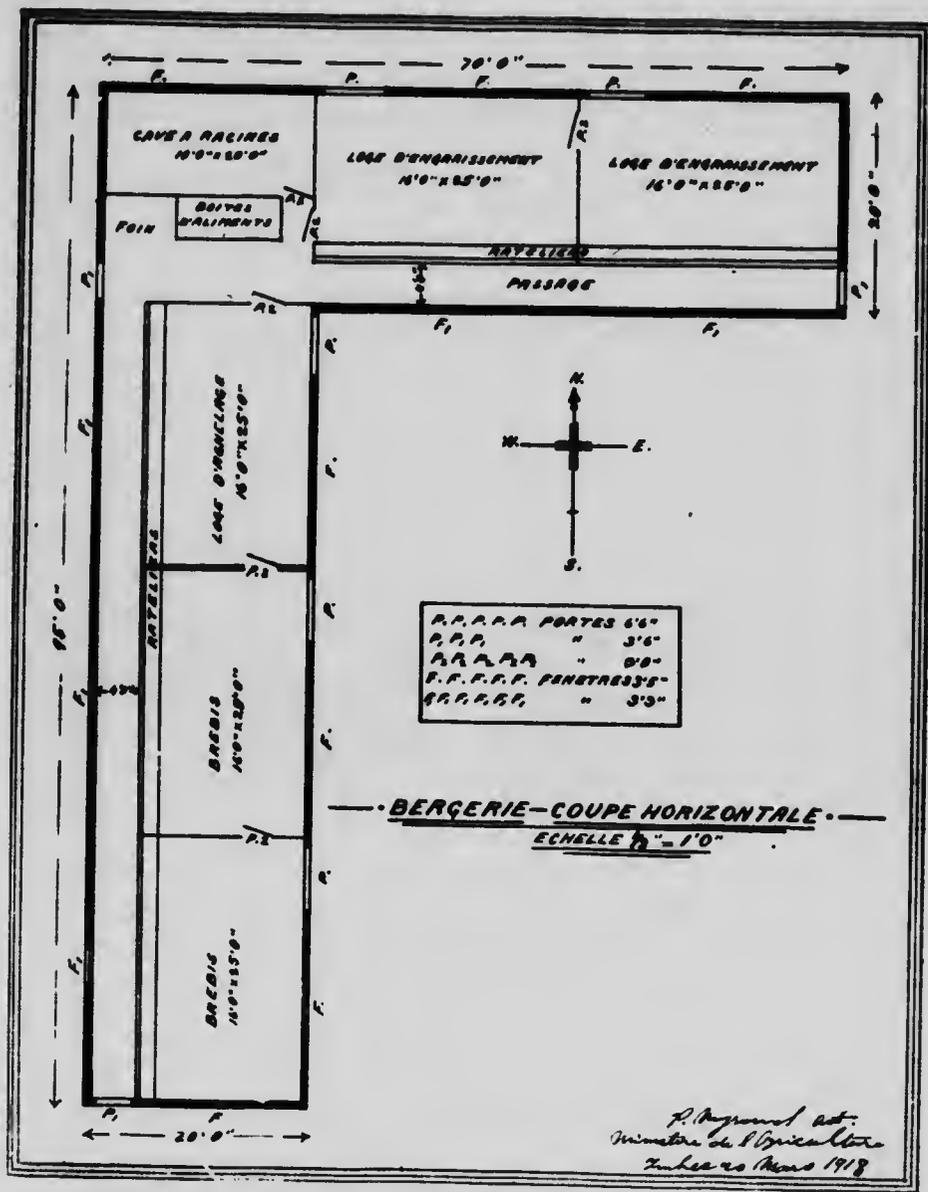
Arrivée de l'air dans un système de ventilation.

Les cheminées d'appel sont moins nombreuses et de plus grand diamètre que les prises d'air. Il est rarement à conseiller de construire une sortie d'air de moins de 20'' x 20''. On alloue, par mouton, de 4 à 5 pouces carrés d'ouverture. Un bon isolement de la cheminée d'appel est nécessaire pour prévenir la condensation et aider la circulation de l'air. Le tirage devrait être réglable à volonté. Les cheminées sont plus efficaces lorsqu'elles sont placées au centre et montant directement à travers le fenil, jusqu'au sommet du toit. On les recouvre alors d'un capuchon construit de manière à ce qu'il ne gêne pas le tirage, tout en arrêtant la pluie et la neige. Pour la construction des cheminées et du capuchon, voir le plan de la bergerie.

Loges.

La grandeur des loges dépend de l'usage qu'on veut en faire. De 15 à 20 brebis se trouvent bien dans une seule loge, mais dans aucun cas, on ne doit en grouper plus de 50. Les loges d'engraissement peuvent être plus grandes, mais cependant, ici encore, il est préférable de ne pas y réunir un trop grand nombre d'agneaux. De plus petites loges permettent le groupement d'agneaux suivant leur âge et leur grosseur, et donnent ainsi de meilleurs résultats.

La loge d'agnelage sera plus petite et construite plus chaudement. Elle devra occuper l'endroit le moins froid et le plus ensoleillé de la bergerie. Elle sera munie de claies mobiles, de manière que chaque brebis ait sa loge au temps de l'agnelage. Les agneaux pourront aller manger séparément dans une petite loge spéciale où les brebis ne pourront pas pénétrer. Les loges ouvriront sur une allée d'alimentation et elles communiqueront ensemble ; de façon à faciliter le groupement des sujets et à permettre la circulation du berger.

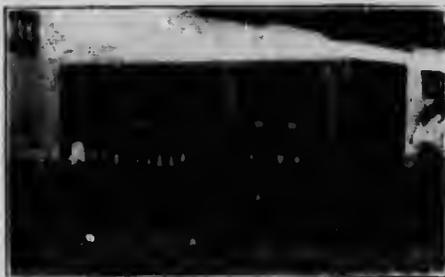


Installation convenable de loges, pour le logement d'un grand nombre de brebis.

Râteliers.

Les râteliers peuvent être fixes ou mobiles, placés à 8 ou 12 pouces du sol, sur des supports. Les râteliers mobiles peuvent servir à l'intérieur ou à l'extérieur, tandis que les râteliers fixes ne peuvent être utilisés que dans la bergerie. Ces derniers sont généralement simples, à moins qu'ils servent de séparation entre deux loges : dans ce cas, ils sont ordinairement doubles. Les râteliers mobiles sont toujours doubles ; ils peuvent accommoder un plus grand nombre de moutons, tout en coûtant moins cher. La partie supérieure du râtelier doit toujours être fermée avec des planches bien jointes, sur une profondeur d'au moins 18 pouces, pour que les balles et autres saletés ne tombent pas sur les moutons. Des lattes de 2 pouces de large et de 16 à 18 pouces de long, distancées l'une de l'autre d' $3\frac{1}{4}$ à 4 pouces à la base, permettent aux animaux de prendre la nourriture sans gaspillage.

Les râteliers mobiles, pour faciliter le transport et le nettoyage, sont généralement construits en deux parties, une base et une partie supérieure.



Râtelier pour usage interne et externe.

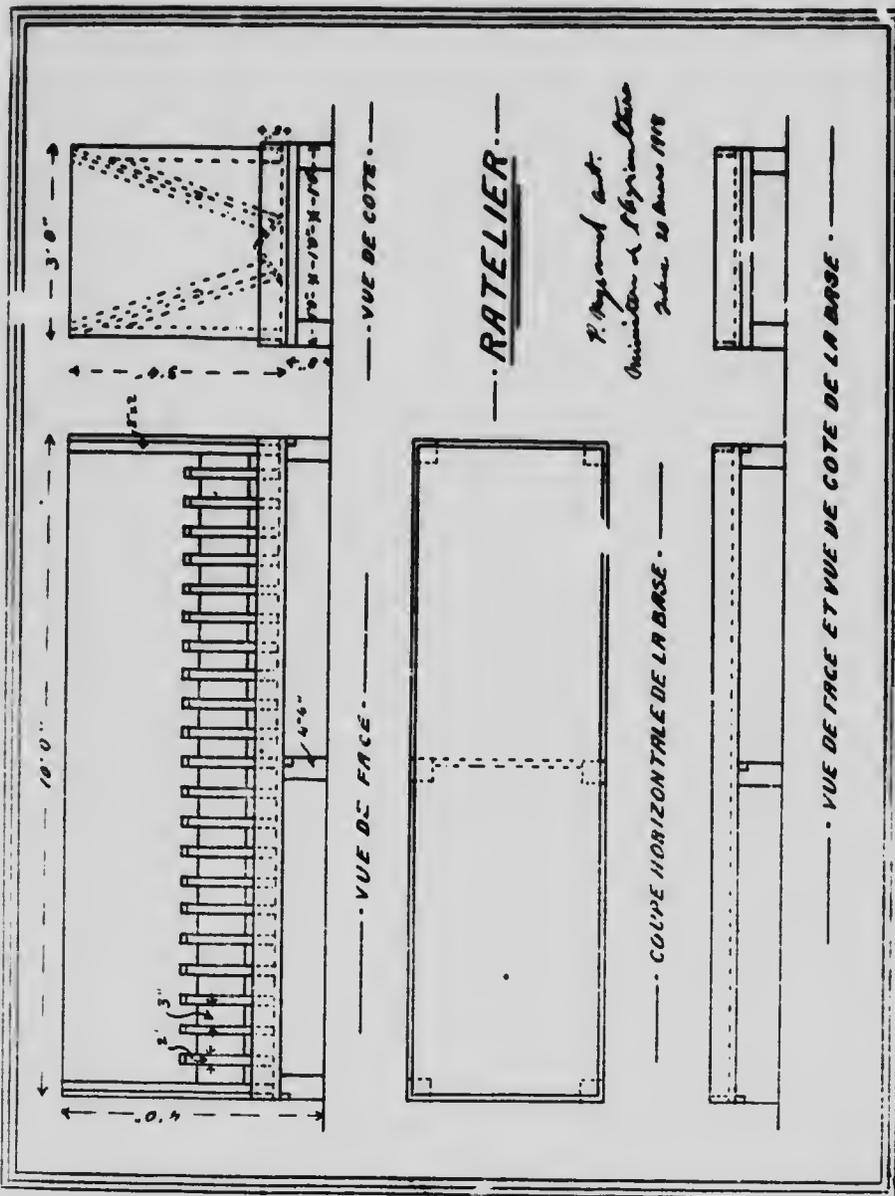


Un bon modèle d'auge.

La partie supérieure qui contient le foin et les autres fourrages, s'ajuste sur la base qui sert d'auge pour le grain et les racines. Cette auge est construite à la base des râteliers fixes. Le devant du râtelier peut être vertical avec le fond incliné vers l'avant ou il peut être incliné en dedans vers le fond. Ces deux systèmes ont des avantages, mais le dernier occupe moins d'espace et donne généralement satisfaction. Il y a ci-dessus une figure montrant un râtelier à façade inclinée et muni, à la base, d'auges pour racines et grains.

Auges.

Ces auges sont très utiles pour distribuer les grains et les racines dans les champs, les parcs et les cours, parce qu'elles sont légères, faciles à transporter et à nettoyer. Elles conviennent également pour l'alimentation d'été et d'automne.



du
 à
 la
 de
 es.
 un
 tie
 in-
 res
 et
 la

ont

te
 est
 er-
 ns
 pe
 ne
 es

ns
 s-
 té

Abreuvoirs.

Sous notre climat, où la température dans la bergerie descend souvent au-dessous de 0°, il est impossible d'avoir un système automatique de distribution d'eau ; aussi se sert-on de baquets et d'auges. Un baril de 40 gallons scié en deux parties, fournira deux abreuvoirs peu dispendieux, commodes et convenables. Des baquets en bois ou en fer galvanisé, ou encore des abreuvoirs spéciaux, quoique plus coûteux, sont aussi très employés. Pour éviter que l'eau gèle, les abreuvoirs doivent être vidés aussitôt que les brebis ont fini de boire ; ils doivent être placés de manière à ce qu'ils restent toujours secs.

Clôtures.

Les clôtures de pieux, bien construites et tenues en bon état, donnent de bons résultats. Cependant elles sont remplacées rapidement par des clôtures de fils de fer. Celles dont les broches sont nouées, sont préférables pour les moutons. Le bon marché et la durabilité doivent être considérés dans l'achat. Une clôture peu dispendieuse, durable et convenant bien pour usage temporaire ou permanent serait celle formée de 5 à 7 fils longitudinaux, (ceux du milieu en fil No 12, ceux du haut et du bas en fil No 9) et de fils verticaux distants de 16 à 22 pouces.

L'addition d'un ou deux fils barbelés au sommet, rend cette clôture bonne pour tous les animaux de la ferme. Les poteaux sont placés à une distance de 1½ à 2½ perches. On ajoute des supports si cela est nécessaire. Le fil barbelé seul ne fait pas une bonne clôture pour les moutons. Outre qu'il n'est pas efficace, les pointes retiennent la laine, causant ainsi une diminution du poids de la toison.

CHAPITRE III

FORMATION ET AMÉLIORATION DU TROUPEAU

L'éleveur qui veut former un troupeau de moutons doit, de toute nécessité, tenir compte de nombreux facteurs avant d'acheter ses brebis. La race à choisir et le nombre de sujets à acheter dépendront de la grandeur, de la fertilité et de la situation de la ferme sur laquelle on les gardera, ainsi que du nombre d'autre bétail déjà en élevage, des débouchés et enfin des préférences personnelles de l'éleveur pour une ou plusieurs races.

Le débutant agira sagement en choisissant une race qui s'est montrée bien adaptée et avantageuse dans sa propre région. L'avantage d'élever la même race que les voisins ne doit pas être négligé et l'exploitation de nouvelles races sera plutôt laissée aux experts. Vu la rigueur de nos hivers, la

rusticité, une toison étenue et dense est à rechercher chez la brebis d'élevage. Les terrains plats et fertiles conviennent mieux aux plus grosses races tandis que les régions escarpées et accidentées sont plus adaptées aux races plus petites et plus actives. Il est beaucoup plus prudent de débiter avec un petit troupeau et de l'augmenter graduellement, au fur et à mesure qu'on acquiert de l'expérience et des connaissances. Les brebis croisées coûtent moins cher que celles de race pure et avec un soin moyen, elles seront probablement plus profitables. Si on réussit avec un troupeau croisé, on pourra, au bout de quelques années, commencer à se constituer un troupeau de race pure.

La brebis la plus avantageuse dans les conditions actuelles de la province, est celle qui produit, tous les ans, une toison pesante, de haute valeur commerciale et un, ou mieux, deux bons agneaux de vente. En plus de la grosseur suffisante, une bonne brebis doit avoir la conformation qui indique la production de la viande en même temps qu'une forte constitution, l'uniformité, la compacité du corps et la qualité de l'ossature, de la viande et de la toison. L'aptitude laitière est aussi très importante, pour que les agneaux s'élèvent bien. Les brebis d'un an ou de deux ans sont préférables aux plus vieilles. Lorsqu'on peut difficilement trouver des brebis adultes, on peut se procurer, à l'automne, des agnelles de choix, à un prix très peu supérieur à celui de la viande. Celles-ci ne devront pas être saillies avant l'automne suivant, car une gestation hâtive entraverait leur développement. Si l'on attend un an avant de les faire rapporter, on aura toujours le revenu de la toison qui paiera les frais d'hivernement.

En faisant la sélection, il faut rechercher l'uniformité de race, de taille, de conformation et de toison. Un petit troupeau uniforme de brebis bien développées procurera plus d'agrément et donnera proportionnellement plus de revenus qu'un plus grand troupeau de qualité inférieure. C'est une bonne méthode d'acheter, quand cela est possible, les brebis d'élevage dans sa propre région, mais il faut éviter d'acheter les sujets provenant d'un troupeau qui n'est pas profitable à son propriétaire, soit que les brebis aient été maltraitées par les chiens, soit pour toute autre cause. Les mamelles, les dents, l'âge et la grosseur sont d'autres points à considérer chez chaque brebis.

Le Bélier.

Dans un troupeau croisé, le bélier est le facteur d'amélioration le plus économique et le plus efficace, mais à condition qu'il soit de race pure. Le propriétaire d'un troupeau croisé ne peut pas songer à payer les hauts prix, mais il devrait être prêt à payer, suivant ses moyens et l'état de son troupeau, pour acquérir un bélier ayant à la fois les caractères de la race, de la qualité, de la grosseur. Deux ou trois cultivateurs possédant de petits troupeaux peuvent parfois s'associer pour l'achat d'un bélier de qualité

supérieure, dont ils auraient les services à moins de frais pour chacun d'eux que s'ils achetaient un reproducteur inférieur pour chaque troupeau. Un bélier est dans son meilleur pour l'élevage, de deux à cinq ans. En pratique, un bon reproducteur peut être employé aussi longtemps qu'il reste vigoureux et que ses dents sont bonnes. Il est toujours préférable d'employer un bélier qui s'est montré bon "raceur", plutôt qu'un jeune dont la puissance héréditaire n'est pas connue. Les agneaux venant d'un jeune bélier ne sont pas portés à être aussi vigoureux que ceux descendant d'un reproducteur adulte.

Le bélier sera "masculin", ayant bien le type de la race à laquelle il appartient ; il sera massif, avec un tronc bien harmonieux de partout, profond, près de terre et compact. Il portera une toison dense et aussi de bonne qualité. L'ossature devra être forte sans être grossière ; les membres seront bien d'aplomb, pour permettre des allures régulières et franches. Le bélier sera particulièrement bien développé dans les régions qui, chez la brebis, sont défectueuses et s'éloignent de la conformation désirée. Il ne faut pas acheter un bélier n'ayant qu'un seul testicule descendu ; il faut le choisir, si possible, provenant d'une portée de jumeaux. Les bons reproducteurs ne doivent pas être changés plus souvent que tous les deux ans ; si on entrevoit la possibilité de faire saillir la première génération de leurs filles par un autre bélier, il n'est pas sage de se débarrasser d'un bélier de qualité supérieure avant trois ans. Le choix et l'achat de nouveaux béliers doivent être faits longtemps avant la saison de monte. Ceci donne plus de chance de faire un bon choix et, en même temps, nous permet de bien préparer l'animal pour la monte.

Le troupeau étant constitué, l'éleveur doit tendre à l'améliorer d'année en année. La méthode d'élevage et l'alimentation sont toutes les deux très importantes, mais leurs bons effets sont perdus dans une large mesure, si l'on ne fait pas une sélection rigoureuse, en éliminant les sujets défectueux. Chaque année, on devrait passer en revue le troupeau, éliminer les brebis "indésirables", âgées, mauvaises laitières, de mauvaise santé et les remplacer par de plus jeunes, choisies parmi les meilleures agnelles de chaque année. Les brebis peuvent être gardées pour l'élevage en moyenne jusqu'à 5 ou 7 ans. En conséquence, pour remplir les vides dans le vieux troupeau, on conserve un nombre d'agnelles égal au cinquième du nombre total des brebis. Ces agnelles devront être développées parfaitement et pourront être saillies à un an et demi.

Croisement d'absorption-Croisement alternatif-Elevage de Race pure.

Le croisement d'absorption (grade breeding), améliore un troupeau par l'emploi de béliers pur-sang d'une même race, pendant nombre d'années. Les brebis ne peuvent pas être enregistrées, mais elles ont quand même dans leurs veines un sang pur ou presque pur, et elles présentent les caractéristiques prononcées de la race avec laquelle elles sont croisées. Pour l'utilité

générale, la brebis "près du sang" (grade) est souvent aussi profitable que la "pur-sang", mais on ne peut pas compter qu'elle transmette ses caractères avec la même certitude. Le croisement par absorption est la méthode la plus effective pour améliorer un troupeau de moutons.

Le croisement industriel (cross-breeding), consiste à faire reproduire les mâles d'une race avec les femelles d'une autre race, dans le but d'obtenir des descendants qui réuniront les qualités des deux races et qui, en même temps, seront plus profitables au point de vue commercial. Les agneaux croisés ne seront jamais gardés pour l'élevage, car, bien que pouvant être supérieurs à leurs parents, ils n'ont pas la faculté de transmettre leurs caractéristiques ; les générations suivantes manquent d'uniformité, et montrent souvent les défauts des deux races croisées. Les croisements Leicester-Cheviot, Oxford-Shropshire et Southdown-Hampshire sont trois croisements estimés.

Il y a toujours de l'avenir pour un nombre limité d'éleveurs de race pure. Ces éleveurs doivent avoir des dispositions spéciales pour l'élevage du mouton et être en mesure de faire des apports de capitaux importants, de temps en temps. Ils doivent connaître leur élevage au double point de vue de la généalogie et de l'individualité. Dans l'achat, ils doivent employer le meilleur de leur jugement, afin que leur troupeau soit régi avec profit.

Les conseils suivants peuvent encore être utiles :

(a) Recherchez les points faibles de votre élevage et essayez d'en venir à bout.

(b) Ne placez pas plus d'argent dans votre troupeau que le marché local peut vous en garantir.

(c) Rendez-vous compte des autres élevages pratiqués autour de vous. Cela vous aidera à corriger les défauts de votre propre élevage.

(d) De nouvelles races sont difficiles à introduire. Même avec une âpre concurrence, vous avez plus de chance de succès avec une race établie depuis longtemps.

(e) Souvenez-vous que le succès de votre élevage dépend de vous-même dans une large mesure. Si vous échouez, ne jetez pas tout le blâme sur la race.

CHAPITRE IV

GESTION DU TROUPEAU A L'AUTOMNE

Dans la province de Québec, le sevrage, la sélection et l'accouplement sont tous concentrés dans les mois d'automne. C'est dans le même temps que les agneaux et les brebis éliminés sont vendus, que les béliers sont changés et que les nouveaux sujets sont ajoutés au troupeau. L'automne se trouve donc à être une saison très importante pour l'éleveur de moutons.

Sevrage des agneaux.

Le sevrage se fait généralement en septembre. Les mois de juillet et d'août sont tous les deux secs et chauds ; les pâturages sont dénudés et à moins de précautions spéciales, le sevrage hâtif n'a pas grande chance de succès. En septembre, les nuits sont plus fraîches, les pluies ont fait repousser les pâturages et le fléau des mouches est presque disparu. La plupart des agneaux sont alors assez âgés ; quand ils sont sevrés et mis sur de bons pâturages, leur croissance n'est pas arrêtée et ils continuent à se développer et à prendre du poids. Le sevrage en septembre permet aussi aux brebis de se remettre en bon état avant le temps des saillies.

Après le sevrage, les brebis doivent être mises sur un pâturage sec et visitées plusieurs fois pendant les 8 ou 10 premiers jours, afin de traire celles qui en ont besoin. Quand elles sont tarées, les brebis qu'on veut éliminer du troupeau seront vendues ou placées avec les agneaux à engraisser. Les agnelles que l'on gardera pour la reproduction devront remplir les vides et toutes les brebis devront être transportées sur un meilleur pâturage afin qu'elles arrivent en excellente condition au temps de la monte.

Dans la vente on se basera sur le poids des agneaux et sur les prix du marché. On vendra les agneaux hâtifs, pesant soixante-quinze livres et plus, en août et de bonne heure en septembre si les prix sont alors avantageux. Cependant, comme la plupart des agneaux sont nés peu avant la mise des brebis au pâturage, il est plus profitable de les garder jusqu'en octobre ou au commencement de novembre. Sur de bons pâturages les agneaux peuvent faire des gains s'élevant de dix à quinze livres par mois, de sorte que, si les prix se maintiennent fermes, on peut faire un surplus de une ou deux piastres par tête.

L'engraissement d'hiver étant peu pratiqué dans la province de Québec, il en résulte que les prix offerts pour les agneaux engraisés dans cette saison sont beaucoup plus hauts que les meilleurs prix des mois d'automne. Les jeunes agneaux et les sujets de races tardives, pesant de 75 à 80 livres, peuvent souvent être mis sur le marché, avec plus d'avantages, après un engraissement d'hiver de quatre à six semaines.

Lutte. (Accouplement des brebis).

L'époque de l'accouplement, pour les brebis, s'étend généralement à partir du milieu de novembre à la première quinzaine de décembre. Les propriétaires du troupeaux de race pure et les producteurs d'agneaux hâtifs font les accouplements plus tôt. Mais, comme dans les conditions ordinaires des cultivateurs, il est à souhaiter que les agneaux naissent avant la mise des brebis au pâturage, la première période est la plus satisfaisante. On doit prendre grand soin à s'assurer que les brebis se font de la chair lorsqu'elles sont saillies, et c'est une bonne pratique de les nourrir abondamment, de les

gratifier, dix à quinze jours avant l'accouplement, d'un supplément de grain s'élevant de $\frac{1}{2}$ à une livre d'avoine par jour. Ceci provoque chez les brebis de plus fortes chaleurs, assure une plus forte proportion de jumeaux et réduit la période des agnelages.

On prendra note du temps pendant lequel le bélier sera avec les brebis. Lorsqu'on pratique la monte en liberté, on badigeonne chaque jour la poitrine du bélier avec une peinture à l'eau afin que les brebis montées soient reconnues par une tache de même couleur, qu'elles auront sur la croupe. Après 14 ou 16 jours, on changera la couleur de la peinture. On pourra ainsi reconnaître les brebis non fécondées. Si beaucoup de brebis ne sont pas en gestation, on fera mieux, à la seconde lutte, de changer le bélier, puisque le premier insuccès indiquera qu'il n'est pas un reproducteur sûr.

Avec des troupeaux de race pure, on fera mieux de prendre note de la date de la saillie de chaque brebis. Pour éviter de saisir et de déranger ainsi les brebis, on étampera sur leur toison un chiffre assez gros pour être vu à distance, en se servant d'un colorant pouvant se dissoudre par le lavage. L'étiquette métallique fixée à l'oreille de l'animal portera le même chiffre que celui marqué sur la toison.

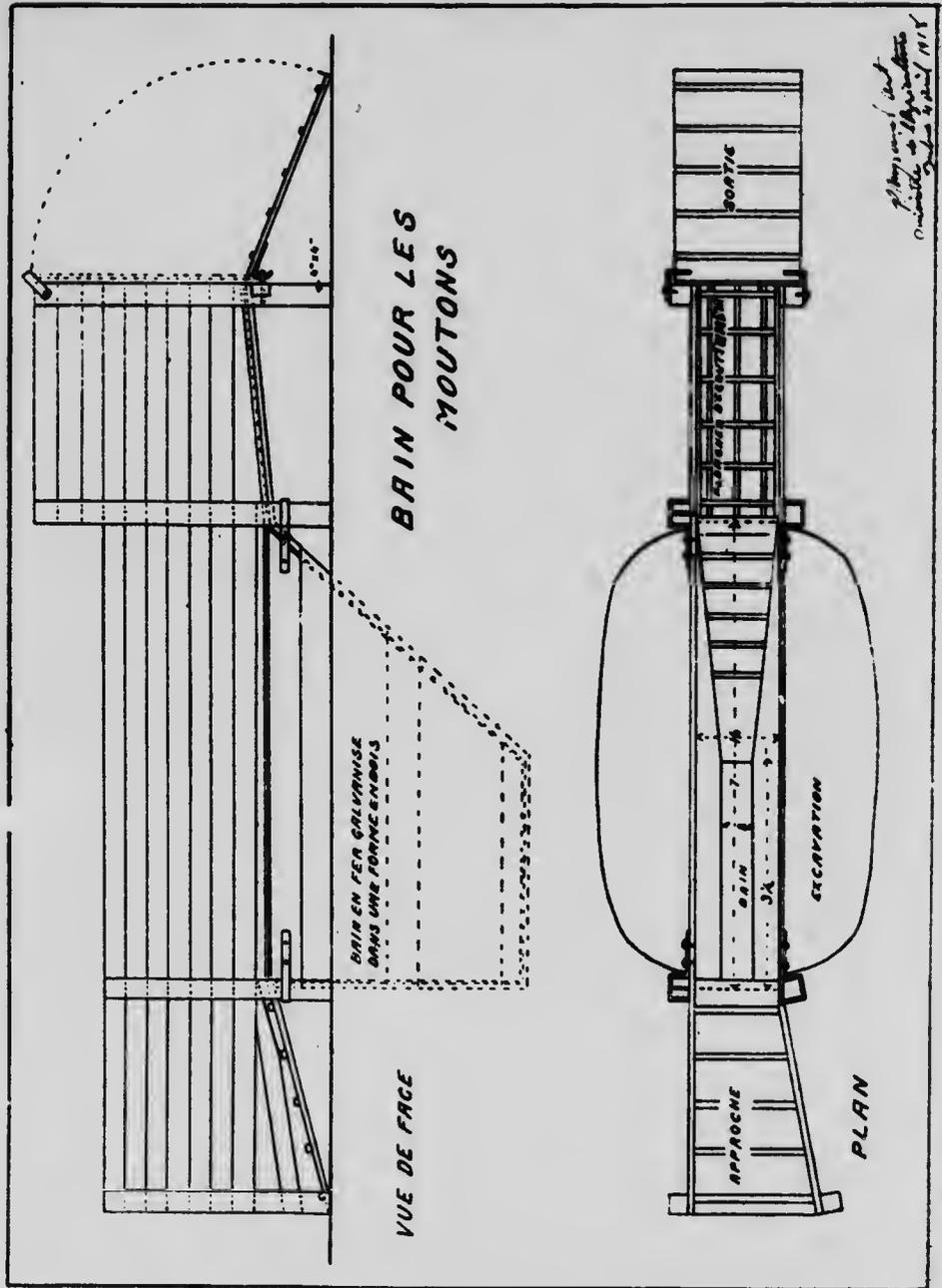
Un bélier adulte peut saillir 50 brebis, si la lutte se fait en liberté et 75 à 100 si la lutte est contrôlée de façon à ce que chaque brebis ne soit accouplée qu'une fois.

Un bélier encore agneau peut servir 20 brebis en liberté et de 25 à 30 sous contrôle. Le bélier devra être maintenu en bon état et en vigueur pendant toute la saison de la monte.

Lavage.

Le lavage est toujours à conseiller en automne. Le coût n'en est pas élevé et, en plus de la destruction des tiques et des poux, il tend à favoriser la croissance de la laine et assure un plus grand confort au troupeau pendant l'hiver. Les petits troupeaux peuvent être baignés dans des cuves ou autres ustensiles convenables qu'on trouve sur la ferme. Pour le lavage d'un grand troupeau, une baignoire en béton ou en tôle galvanisée sera plus satisfaisante. Le bain sera pourvu d'une plate-forme adjacente, permettant l'approche, et d'une voie d'égouttement. Ce bain sera placé dans une cour ou un passage étroit afin de permettre de saisir facilement les moutons.

L'emploi d'un liquide ou d'une poudre insecticide donne des résultats également satisfaisants. Si le troupeau est infesté de tiques ou de poux, un second lavage au bout de trois ou quatre semaines est fortement à conseiller. Les animaux récemment achetés doivent toujours subir un lavage avant d'être placés au milieu d'un troupeau propre. On recommande le lavage de printemps, après la tonte, et particulièrement si les moutons et les agneaux ont des tiques et des poux.



CHAPITRE V

GESTION DU TROUPEAU EN HIVER

Soin des Brebis en Gestation.

A la fin de l'automne et au commencement de l'hiver, lorsque les nuits sont froides et souvent humides, le troupeau de brebis devra être conduit dans ses quartiers d'hiver. Une distribution de grain ou d'une petite quantité de fourrages empêchera les brebis de maigrir, sans compter qu'elle rendra moins brusque le passage de l'alimentation d'été à celle d'hiver. Les brebis pourront courir les champs jusqu'à ce que les temps durs et les grosses bordées de neige nécessitent l'internement d'hiver.

Si les brebis entrent dans la bergerie en bonne condition, elles peuvent être tenues pendant la première partie de l'hiver avec très peu de grain ou même sans grain. Les brebis maigres et âgées seront séparées du reste du troupeau et recevront une alimentation supplémentaire. Lorsqu'on a du foin de trèfle ou de luzerne et des racines, la ration d'hiver pour les brebis en gestation est pratiquement complète. Les pailles de pois, de fèves et d'avoine peuvent être employées comme supplément aux foins de légumineuses qui sont plus coûteux. L'ensilage peut être substitué aux racines, mais on verra à ce qu'il soit frais et exempt de moisissure. Les foins d'avoine et de pois, lorsque faits à l'état laiteux et dans de bonnes conditions, sont nutritifs et succulents, bien préférables. Le foin de mil qui contient trop de fibres (cellulose) et peu de protéine. On peut donner les racines en forte quantité pendant les premiers temps d'hiver, mais à mesure que l'époque de la parturition se rapproche, la quantité sera réduite à une ou deux livres par jour et par brebis. En même temps que l'on diminue la quantité de racines, on commencera à donner des grains, jusqu'à une ration quotidienne d'une demi-livre à une livre par tête. Un mélange d'avoine et de son, dans la proportion de deux parties d'avoine pour une de son, fait une ration saine de concentrés pour les brebis.

Les agnelles que l'on garde en vue de la reproduction seront nourries plus libéralement que les vieilles brebis. Si possible, on les séparera du reste du troupeau et elles recevront une ration qui activera leur croissance et leur développement, mais sans trop les engraisser. Les foins de trèfle et de luzerne, les racines, un peu d'avoine et de son chaque jour les maintiendront dans une bonne condition de santé et de vigueur.

Le bélier sera tenu en bon état de chair pendant tout l'hiver. Dans la plupart des cas, un peu de grain pourrait être donné à chaque jour. Les choux de Siam (rutabagas), peuvent être donnés sans danger, mais les betteraves devront être écartées, car elles ont une tendance à causer des troubles de vessie. Le fourrage consistera en foin de trèfle et de luzerne.

Exercice.

On n'appréciera jamais trop l'importance de faire prendre de l'exercice pendant l'hiver à toutes les catégories de moutons et particulièrement aux brebis en gestation. On encouragera les brebis à prendre de l'exercice en tout temps, en laissant les portes ouvertes, excepté les jours de tempête et de grand froid, en leur distribuant leur nourriture dehors lorsque le temps est beau.

CHAPITRE VI

GESTION DU TROUPEAU AU PRINTEMPS

Lorsque le printemps approche et que les brebis deviennent grosses, elles ont besoin de plus d'espace dans les loges et au râtelier. Si le troupeau est nombreux, il devra être divisé, et les brebis dont on attend l'agnelage en premier lieu seront amenées dans la partie la plus chaude et la plus confortable du bâtiment. On verra aussi à ce que les planchers des loges soient plats, étant donné que les brebis avancées en gestation sont plus disposées à fléchir des membres d'arrière.

La grande loge d'agnelage doit aussi, au fur et à mesure des besoins, être pourvue d'un dispositif permettant de la partager en un certain nombre de cases individuelles d'agnelage. Ces cases sont généralement mobiles et construites dans la partie la plus chaude de la grande loge. La brebis est de beaucoup plus tranquille dans une case où elle est seule. Dans le cas de jumeaux, ils sont tenus ensemble et il n'y a pas de danger que l'un d'eux s'éloigne. Lorsqu'une brebis refuse d'accepter un de ses agneaux, c'est qu'il a été séparé d'elle peu après la naissance. Si, à l'agnelage, une brebis demande une surveillance spéciale, on pourra peut-être la lui donner dans une case séparée, sans troubler le reste du troupeau. Une bonne ventilation doit être assurée dans la loge d'agnelage où les brebis seront nécessairement plus à l'étroit.

Il est important que le berger soit sur les lieux, au temps de l'agnelage, pour voir si tout va bien. Les brebis ne doivent pas être troublées à moins que de l'aide soit nécessaire. Les causes les plus fréquentes d'une mauvaise parturition sont la grosseur exagérée de l'agneau et la mauvaise présentation. Dans le premier cas on aidera la brebis à mettre bas ; dans le second cas le berger devra se familiariser avec les différentes formes de mauvaise présentation et les méthodes de les corriger. Les services du vétérinaire sont nécessaires dans le cas où le berger ne réussit pas.

Les agneaux forts et vigoureux se mettent rapidement sur pied et sont capables de téter sans aide. De tels agneaux requièrent peu ou pas d'attention. Les agneaux faibles doivent être aidés à se mettre sur leur pattes et

demandent qu'on leur porte assistance jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour se nourrir eux-mêmes. Si un agneau devient frileux, on le réchauffera promptement en lui donnant une cuillerée à thé de "brandy" dans un peu de lait de sa mère. Il est souvent bon de transporter les agneaux faibles dans un endroit chaud, près du poêle pendant un jour ou deux, jusqu'à ce qu'ils mangent bien. Dans de tels cas, les agneaux doivent être amenés régulièrement et à de courts intervalles près de leur mère pour les faire téter.

Bien nourrie, une brebis a assez de lait généralement pour deux agneaux. Si une mère donne trois petits (triplets), le troisième se développera mieux en étant confié à une brebis n'ayant qu'un agneau ou à une autre ayant perdu le sien. Un agneau ayant perdu sa mère à la naissance ou ne pouvant pas être nourri par elle, sera donné à une autre brebis. Ceci vaudra mieux que de l'élever au biberon. Ce changement se fait plus aisément peu après la naissance de l'agneau. En certains cas, on peut le faire sans difficultés tandis qu'en d'autres, la brebis refuse obstinément d'adopter un agneau étranger.

Dans ce dernier cas, on a recours à divers expédients pour amener la brebis à adopter le petit. Lorsqu'un agneau meurt, sa peau peut être enlevée et placée sur le dos de celui que l'on veut faire adopter par la brebis, et ordinairement on n'a pas de misère. On peut aussi enfermer la brebis dans une loge étroite ou bien l'attacher, et lui amener les agneaux seulement à des intervalles réguliers jusqu'à ce que la préférence disparaisse. Ceci peut aussi être favorisé en trayant un peu de son lait sur la tête de l'agneau étranger ou par l'application, sur le nez de la brebis, de produits à odeurs fortes, tels que : l'alcool, le "brandy", etc.

Quelques jours après l'agnelage, la brebis sera ramenée petit à petit à sa pleine ration de grains, en plus de tout le foin et des racines qu'elle pourra manger. Un peu de tourteau de lin (pain de lin), peut être ajouté à la ration d'avoine et de son, particulièrement si les foins de trèfle et de luzerne ne sont pas de bonne qualité. On peut substituer les betteraves aux choux de Siam puisqu'elles sont meilleures pour la production laitière. Les brebis recevront une ration riche en matière azotée jusqu'à ce qu'elles soient mises au pâturage. A l'âge de dix ou quinze jours, les agneaux commenceront ordinairement à grignoter des grains et on leur donnera tout ce qu'ils voudront consommer. Une case retirée pour les agneaux avec un auge, leur permettra de manger à volonté. L'avoine concassée, le son et le tourteau de lin avec des feuilles de trèfle et de luzerne, constituent une ration convenable pour les sujets en croissance.

Le passage du régime intérieur à celui du pâturage se fera graduellement, en envoyant les brebis chaque jour dans un petit champ où elles peuvent goûter à l'herbe, mais pas assez pour qu'on discontinue l'alimentation ordinaire ; ainsi le changement de régime se fera sans inconvénient pour les brebis et les agneaux.

MARQUAGES A L'OREILLE



D.
PERCE-OREILLE



1 A 10 - OREILLE DROITE



E.
POINÇON TATOU.



11 A 20 - OREILLE GAUCHE



A.
ENCOCHAGE



B.
ETIQUETAGE



C.
TATOUAGE

*P. Brunel inst.
Orléans de l'Élevage
le 26 Mars 1918*

Entailles aux oreilles des agneaux.

Un signe d'identification est important, que les agneaux soient de race pure ou croisée. Le marquage par des entailles aux oreilles, donne à l'éleveur un moyen d'identification et de plus, lui donne un précieux renseignement sur la provenance des agneaux de chaque année. Il est souvent difficile au sevrage d'attribuer à chaque mère l'agneau qui lui appartient, sans marque d'identification, sans ce signe d'identité. Les étiquettes métalliques ont une tendance à faire pencher les oreilles des jeunes sujets. Le tatouage est difficile à effectuer sur une oreille d'agneau et ne reste point aussi distinct que lorsqu'on le pratique sur un sujet presque adulte. Le système d'en-

tailles est plus satisfaisant et permet d'ajouter le tatouage et l'étiquetage plus tard. Ces entailles seront faites dans les quelques jours qui suivent la naissance. On prendra soin à ce que les entailles soient nettes et faites au bon endroit.

L'étiquetage et le tatouage.

Ces deux marques seront employées lorsque les agneaux seront sevrés et à n'importe quand plus tard. Les étiquettes métalliques seront insérées entre les replis du cartilage et seront disposées de manière que le bord de l'étiquette s'ajuste complètement sur la partie inférieure de l'oreille.

Avant de faire le tatouage, l'intérieur de l'oreille sera bien lavé avec de l'eau et du savon, puis séché. Alors on en enduit l'intérieur et les pointes des pinces à tatouer avec de l'huile spéciale. Le numéro ou les initiales seront alors percés dans l'oreille. Après avoir enlevé l'emporte-pièce, on fera bien pénétrer, par friction, l'huile colorante dans les incisions faites par les pointes de l'instrument. Ces pointes seront entièrement nettoyées après l'opération.

Amputation de la queue et castration.

Les agneaux non amputés et non châtrés sont toujours une indication des méthodes primitives d'élevage, et aucun fermier qui prend intérêt à son troupeau ne néglige la pratique de ces opérations. Les deux sont très simples et, si on les fait d'une manière convenable et à l'âge voulu, il y a peu ou pas de danger de pertes. Bien plus, l'amputation de la queue ajoute à la propreté, à l'apparence et au confort du troupeau, tandis que la castration permet au fermier de garder ses agneaux mâles pour les ventes de la fin de l'automne alors qu'un poids plus lourd amène ordinairement un plus haut prix moyen par livre. Les agneaux non châtrés deviennent incommodes vers le milieu de septembre. leurs gains sont plus lents, ils demandent à être séparés du reste du troupeau ou vendus, et leur valeur à la livre est inférieure à celle des agnelles ou des agneaux châtrés.

L'amputation et la castration seront effectuées à l'âge de dix ou quinze jours. Les agneaux avant dix jours sont probablement trop faibles tandis que ceux dépassant quinze jours auront des organes plus développés et l'opération sera plus délicate. Il serait plus avantageux de laisser aux agneaux quelques jours de repos entre chaque opération. Cependant, le fermier a ordinairement beaucoup d'ouvrage, et il peut faire une économie de temps en faisant les deux à la fois ; et d'ailleurs, si les agneaux sont de l'âge voulu, il n'en résultera probablement rien de sérieux. Lorsqu'on laisse écouler quelques jours entre chaque opération, la castration sera faite la première, puisque la blessure guérit plus promptement, saigne moins et est mieux protégée, se trouvant ainsi moins sujette aux accidents lors de la prise des agneaux pour

l'amputation. Un aide est nécessaire lors de la castration, et bien qu'on puisse s'en dispenser pour l'amputation, ses services sont appréciables et assurent une amputation plus nette et uniforme. Un couteau bien affilé et un bassin d'eau dans lequel il y aura un désinfectant préalablement ajouté, voilà tout l'outillage nécessaire pour l'opération. On la fera de préférence le matin d'une belle journée.

Castration.

L'agneau est tenu par l'aide à une hauteur commode, le dessous du corps tourné vers l'opérateur, la croupe vers le sol et les membres antérieurs et postérieurs tenus ensemble. L'opérateur saisit le scrotum avec la main gauche et lui donne toute sa longueur ; puis il le coupe à peu près à un pouce du corps, en enlevant de un tiers à la moitié. Les testicules apparaissent alors et l'opérateur peut les détacher avec ses dents ou avec de petites pinces construites



Bonne position pour la castration.—
L'opérateur enlève une partie du
scrotum.



Bonne position pour l'amputation.
L'Opérateur cherche la deuxième
jointure de la queue.

spécialement pour cela, ou mieux encore en fendant le péritoine avec un canif, et en tirant le testicule avec les doigts jusqu'à ce que le cordon se rompe. La première méthode est la plus communément employée dans les contrées où l'on fait du grand élevage. Elle est la plus expéditive et est rarement suivie de complications. La castration au moyen de pinces à griffes qui entourent les testicules, est très semblable à la première méthode, excepté que des pinces sont substituées aux dents. Il y a plus de danger de briser le testicule, et c'est plus lent. Les agneaux qui montrent quelque disposition pour une hernie, ne devront pas être châtrés par un des moyens ci-haut mentionnés puisque le déplacement du péritoine permet aux intestins de se montrer. La dernière méthode, c'est-à-dire celle où l'on fend le péritoine avec un couteau et où l'on

extrait le testicule libre, est ordinairement employée pour les petits troupeaux. On doit faire attention à ce que les testicules ne soient pas brisés, car l'agneau manifesterait ses instincts sexuels et serait incommode en automne. On fera une couture à l'enveloppe testiculaire d'un agneau ayant des symptômes de hernie.

Dans chacune des trois méthodes, il est très important d'enlever le bout du scrotum. Ceci permet un meilleur drainage de la blessure ainsi qu'une guérison pas trop hâtive. En aucun temps, on ne devra enlever le testicule par une ouverture faite sur le côté du scrotum, laissant ainsi un sac au fond duquel le sang pourra s'accumuler et causer l'infection de la plaie. S'il se produit une infection, la blessure devra être ouverte et tout le pus chassé au dehors. Les agneaux ayant des testicules développés anormalement ne devront pas être châtrés avant que ces organes redeviennent normaux ; autrement il y a trop grand risque de les perdre.

Amputation de la queue.

L'agneau est tenu de la même manière pour l'amputation de la queue que pour la castration. Un tronçon de un pouce et demi à deux pouces lui sera laissé. On obtient ordinairement la longueur désirée en coupant au second joint à partir du tronc. On sentira les joints avec le pouce de la main gauche, et on placera le canif juste au dessus, puis on donnera une secousse vers le bas et la queue sera séparée du corps. Lorsqu'un seul homme fait l'opération, le sujet est tenu sur ses pieds mais il a la tête entre les jambes de l'opérateur, et on coupe la queue en tirant le couteau de bas en haut. La manière de couper la queue avec un ciseau n'est pas à recommander, puisque l'os est très souvent attaqué, ce qui laisse une blessure douloureuse qui prend du temps à guérir.

Il est très rare que des agneaux aient de fortes hémorragies, si on les ampute à l'âge voulu. Cependant, occasionnellement, un agneau peut saigner jusqu'à la mort si l'on n'y prend pas garde. Une pression faite sur l'artère pendant quelques instants fera quelquefois coaguler le sang.

La teinture de fer peut être employée, mais si elle est sans effet, on pourra attacher autour du moignon, une corde qui sera laissée de douze à vingt-quatre heures. Alors, il faudra l'enlever car, autrement, la circulation serait arrêtée et la partie attachée tomberait attaquée par la gangrène.

On se sert avec succès de toiles d'araignées, de vesses-de-loup, de fleur, mais beaucoup de ces remèdes primitifs, effectifs contre les hémorragies, présentent des dangers d'infection. L'amputation de la queue chez un mouton adulte est une chose beaucoup plus délicate que chez les jeunes. On se sert d'un grand couteau bien affilé, et on rase la queue à la seconde articulation comme chez les petits. La façon la plus efficace d'arrêter le sang, c'est de brûler l'artère au fer rouge. Quelques autorités recommandent la cautérisation pour les agneaux, mais il est rarement nécessaire de le faire, et on leur épar-

gne ainsi bien des souffrances. Les ciseaux à amputer sont plus coûteux, plus difficiles à manier et n'offrent aucun avantage spécial sur le couteau.

Après l'opération, on enverra le troupeau sur un pâturage sec où l'on pourra le surveiller et lui donner les soins nécessaires. Il n'y a pratiquement plus de danger après le premier jour, bien qu'il soit à conseiller de surveiller de près le troupeau jusqu'à ce que les blessures soient guéries. On ne fera ni l'amputation ni la castration pendant la saison chaude, dans le temps des mouches, puisqu'il se développerait certainement des larves (vers) dans les plaies.



TONTE A LA MACHINE.—Remarquez la position de la brebis permettant le confort de celle-ci et la facilité d'opération du tondeur. Au premier plan à gauche est une boîte à presser la laine avec ses ficelles.

On n'appuiera jamais trop sur l'importance de l'amputation de la queue et de la castration. Les deux conduisent à l'augmentation des profits, et ils vont de pair avec les bonnes méthodes dans la gestion d'un troupeau.

Tonte et préparation de la laine pour le marché.

On commence à faire la tonte aussitôt que la saison est assez chaude et que les agnelages sont terminés. On devra toujours finir la tonte avant que les chaleurs ne prennent, parce que, si on attend trop, les brebis perdent leur

laine, maigrirent, et il y a à redouter que les agneaux avalent un peu de laine, ce qui cause dans l'estomac de petites pelottes qui amènent souvent la mort. On tondra surtout par un temps sec.

Un bon plancher de grange propre, une couple de portes placées par terre l'une à côté de l'autre, ou bien quelques planches clouées ensemble feront une plate-forme convenable pour la tonte. On tiendra les brebis dans un enclos propre, tout près de l'endroit où se fait la tonte. C'est une bonne chose d'enlever avant la tonte, les flocons salis. Ceux-ci seront mis à part et lavés, puis



La toison est parfaitement enroulée et prête à être pressée.

pourront être vendus au même temps que le reste de la toison. En tondant le derrière des brebis que l'on met au pâturage, on éviterait une trop grande accumulation de saletés et de crottins dans la laine.

La tondeuse mécanique remplace rapidement la vieille méthode de la tonte à la main. Il faut beaucoup moins d'habileté pour faire à la machine un travail aussi bon qu'à la main. A moins d'opérer sans soin, il y a peu de danger de blesser les brebis. La meilleure manière d'apprendre à tenir un mouton dans la bonne position pour le tondre, c'est de regarder travailler un homme entraîné à cet ouvrage.

La bonne position pour la tonte s'obtient en plaçant le mouton sur ses reins entre les jambes de l'opérateur. On lui laissera l'usage de ses jambes et on lui tiendra toujours la tête loin du plancher. Dans cette position, le tondeur peut atteindre le mouton à gauche ou à droite, à l'avant ou à l'arrière, suivant le besoin.

Les tondeurs d'expérience n'ont pas tous les mêmes méthodes d'enlever la toison. Quelques-uns préfèrent tondre sur le sens de la longueur du mouton, tandis que d'autres aiment mieux faire le tour du corps de l'animal. Dans l'un



La toison est pressée et prête à être attachée.

ou l'autre cas, on commence à tondre au-dessous de la mâchoire en continuant d'ouvrir la toison jusqu'au fanon. La laine de la tête, du cou, des épaules et des membres antérieurs est alors enlevée. On tond ensuite le ventre et la partie intérieure des cuisses se trouvant en face de l'opérateur. On continue par le côté droit, jusqu'à ce que le dos soit bien découvert, en procédant soit en longueur, soit en largeur.

Le mouton est tourné d'un demi-tour, et le reste de la toison est enlevé. On doit faire reculer la laine au-devant des ciseaux ou de l'extrémité de la tondeuse. La laine a assez de poids pour tenir la peau découverte devant la tondeuse. Une trop grande pression sur la peau la fait relever et l'expose à

être coupée. Les longs coups de ciseaux sont les plus expéditifs. La plateforme devra être balayée après chaque tonte.

La tonte finie, la toison repose sur le plancher en présentant sa partie intérieure. On la tournera et on la déploiera à sa grandeur naturelle. Quelques secousses suffiraient pour enlever une partie des balles et des graines qui s'y trouvent. Les pailles seront également enlevées.

Alors, la toison sera enroulée ou pressée pour la vente. Si elle est mise en rouleaux, les bords seront ramenés à l'intérieur et toute la toison sera pliée en



Toison parfaitement attachée à l'ouverture de la boîte.

deux, ce qui lui donnera une largeur d'à peu près seize pouces par toute sa longueur. On fait un rouleau solide, en procédant d'arrière en avant, on l'attache avec une ficelle en papier ou, si l'on n'a pas de ficelle, on suture de la région du cou une petite bande de laine que l'on tord, et, après l'avoir enroulée autour de la toison, on en met l'extrémité sous cette même bande.

Le pressage de la laine est préférable à la mise en rouleaux. La toison se trouve plus solidement attachée, s'empile mieux lors de l'expédition ; il y a moins de pertes pendant les manipulations et peu de danger qu'elle foule avant qu'on l'expédie. On fait une boîte à presser la laine en se servant d'une planche de neuf pieds de long, un de largeur et d'un pouce d'épaisseur. Cette planche

est sciée en trois parties de trois pieds chacune. On coupe de nouveau la troisième planchette en trois bouts d'un pied carré. Quatre paires de charnières, deux serre-joints de bois dur ou deux crochets et quatre ressorts compléteront l'outillage. Les "serres" sont moins commodes que les crochets, mais elles coûtent moins cher. On fait trois rainures de chaque côté de la boîte pour y passer un fil. Il faut pour chaque toison de quatre à six bouts de ficelle de papier de onze pieds de long. La laine d'un mouton, une fois pressée, a environ un pied cube.

Les toisons enroulées ou pressées pour la vente seront placées dans un sac à laine propre et gardées dans un endroit sec et frais, jusqu'à ce qu'on les envoie pour le classement. Evitons de mettre la laine, dans les grossiers sacs à son, de l'attacher avec de la ficelle d'engergage ou de la "broche à foin", etc.

CHAPITRE VII

GESTION DU TROUPEAU EN ETE

La mise au pâturage se fera graduellement. Si on met les brebis sur un petit champ destiné à être labouré au printemps, il sera possible de les laisser sortir plus à bonne heure pour une partie de la journée, et elles s'habitueront ainsi à l'herbe tout en conservant leur régime d'hiver. L'exercice leur est profitable, l'herbe qu'elles consomment aide à la sécrétion du lait, et lorsque les brebis seront mises définitivement au pâturage, elles seront moins sujettes à une diarrhée excessive. Quelques acres de seigle d'automne constituent le pâturage le plus hâtif pour les moutons, et, s'ils en sont enlevés à temps, le seigle n'en souffre que très peu.

Le meilleur pâturage à moutons pendant l'été est sur un terrain plat ou vallonneux, bien pourvu d'eau et d'ombre. En plus d'une eau abondante et de bons ombrages, on donnera régulièrement du sel aux brebis, et on verra de temps en temps à ce que toutes soient en bon état de santé. Pendant la saison des mouches, des applications de goudron seront faites sur le nez des brebis, afin de les protéger contre les cestres dont les larves, une fois logées dans les naseaux du mouton, causent le mal connu sous le nom de "faux-tournis" (vers dans la tête).

La manière la plus simple d'appliquer le goudron sur le nez des moutons est de leur donner le sel dans des trous ronds ou carrés, de quatre pouces large par trois de profondeur et pratiqués dans des pièces de bois équarri ou de vieux bois en grume (billots). Les bords supérieurs de ces ouvertures seront badigeonnés de goudron de pin, de temps en temps, et lorsque les brebis iront prendre du sel, elles emporteront un peu de goudron sur leur

naseaux. Cette méthode évite de prendre les brebis, et de les badigeonner à la main, tous les dix ou quinze jours, et peut-être donne-t-elle de meilleurs résultats.

Pour réussir le mieux avec les brebis, il faut les changer de pâturages, si on les tient exclusivement à ce régime. Lorsqu'un petit troupeau est dans le même champ que d'autres animaux, il a ordinairement assez d'espace à parcourir pour trouver ce qu'il lui faut, et il n'est pas nécessaire de changer le pâturage tant que la saison n'est pas trop avancée et les pâturages trop amaigris. Alors il est plus avantageux, aussi bien pour les moutons que pour les autres bestiaux, d'être changés de champ, car les moutons étant meilleurs fourragers et tondant l'herbe plus ras que les autres, ont alors l'avantage. Les fourrages verts d'été et d'automne sont très avantageux dans ces temps là. Un mélange de pois et d'avoine, de un boisseau de chaque constitue un fourrage à la fois le meilleur et le plus hâtif. La seconde pousse de trèfle vient un peu plus tard; les vesces sont prêtes en même temps que le trèfle; la navette convient bien pour la fin de l'été et l'automne, tandis que le mil est ordinairement laissé pour les pâturages tardifs de l'été et de l'automne. Tous les éleveurs devraient s'assurer une ou plusieurs coupes de fourrages verts afin de parer aux sécheresses possibles des pâturages.

CHAPITRE VIII

ALIMENTS ET RATIONS POUR MOUTONS

Aucun animal ne répond plus vite et ne rembourse, plus avantageusement que le mouton, la nourriture qu'il consomme.

Bien que, au pâturage, les moutons consomment une très grande variété de plantes, ils sont extrêmement difficiles quand ils sont nourris à la bergerie et ils n'apprécient que les aliments les plus savoureux. Il en résulte que le nombre des aliments du mouton est relativement assez petit.

Quand on calcule les rations pour les moutons, il ne faut pas oublier qu'ils ont besoin d'une plus forte proportion de matières azotées que les autres animaux de la ferme. Ceci est dû à la croissance de la laine qui se fait continuellement.

Lorsque la protéine peut être fournie par les fourrages ou la partie volumineuse de la ration, le coût d'alimentation est réduit au minimum et les sujets d'élevage peuvent être mis en bonne condition en employant très peu de concentrés coûteux. Parmi les fourrages secs, les foins de trèfle et de luzerne, le foin mêlé, les foins de pois et d'avoine, et les pailles de pois, de

haricots (fèves), et d'avoine, sont les plus importants. Les foins de trèfle rouge et de luzerne ont à peu près la même valeur pour l'alimentation des moutons. La luzerne bien fanée est plutôt préférée. Ces deux foins contiennent un haut pourcentage de matières azotées et ils sont nécessaires pour obtenir les meilleurs résultats tant dans l'engraissement que dans l'élevage. Le foin mêlé donne de bons résultats ; on le préfère au foin de mil. Ce dernier n'est pas un bon aliment pour les moutons, parce qu'il contient trop de cellulose et peu de matière azotée. Le foin de pois et d'avoine, coupé quand les grains sont à l'état laiteux et bien fané, fait un excellent substitut aux foins de légumineuses, particulièrement pendant la première partie de l'hiver. Les pailles de pois, de haricots et d'avoine peuvent être données comme supplément aux foins les plus coûteux. Les pailles de pois et de haricots sont toutes les deux appréciées par les moutons et elles contiennent un plus haut pourcentage de matières azotées que celle d'avoine. Celle-ci, bien que la plus pauvre, a une valeur considérable pour l'alimentation des moutons quand elle entre dans la ration avec d'autres fourrages.

Les racines constituent le principal fourrage succulent des moutons. Les choux de Siam sont, d'une façon générale, préférables aux betteraves fourragères ; celles-ci sont cependant à recommander pour les brebis après l'agnelage, parce qu'elles stimulent davantage la production du lait. Les betteraves ne devraient jamais être données aux béliers, elle peuvent provoquer des maladies de vessie. Les racines stimulent l'appétit et régularisent les fonctions de l'intestin. A ce point de vue, elles ont une valeur alimentaire supérieure à celle qui est indiquée par leur composition chimique.

L'ensilage tient la première place comme aliment succulent pour les moutons. Quand il est bien fait, frais et exempt de moisissures, il peut servir à remplacer les racines. Il est tout à fait appétissant et nutritif et bien qu'il ne soit pas aussi sain que les racines, il peut, judicieusement employé, donner d'excellents résultats. Les brebis qui sont pleines ne devraient pas recevoir plus d'une livre à une livre et demie d'ensilage par jour.

Concentrés.

Les concentrés les plus riches ne doivent pas être donnés aux animaux d'élevage ; on doit les réserver pour l'engraissement. Tous les grains peuvent être donnés ronds, car aucun animal n'est plus apte que le mouton à faire sa propre mouture. Les drèches de brasserie, le son, les tourteaux de lin sont parmi les aliments riches en matières azotées, les trois meilleurs et les plus largement employés, tandis que parmi les concentrés riches en matières hydrocarbonées, l'avoine, le blé d'Inde, l'orge, le blé et les pois sont les plus communs.

Concentrés riches en matières azotées.

Le son de blé est ordinairement le meilleur marché de ces concentrés et il devrait entrer dans tous les mélanges employés pour les rations. Pour les brebis d'élevage et les animaux en croissance, il est indispensable ; ses effets rafraîchissants aident à corriger les troubles digestifs auxquels sont sujets les moutons enfermés dans les loges d'engraissement et nourris aux grains riches. Quand la matière azotée est insuffisante dans la partie grossière de la ration, le son doit faire partie de la ration des concentrés.

Le tourteau de lin constitue un aliment très nourrissant, très apprécié et très sain quand il est donné en quantité modérée. Pour les jeunes agneaux, les brebis nourrices et la préparation des moutons pour l'exposition, le tourteau de lin a une valeur toute spéciale. En général, on l'emploie peu à cause de son prix souvent élevé.

Les drèches desséchées de brasserie sont nutritives, appétissantes ; elles constituent un aliment sain pour toutes les classes de moutons. Elles sont légères et facilement digérées, contenant une forte proportion de matières azotées. On peut les faire entrer dans la ration de concentrés pour les brebis, avant et après l'agnelage, pour les agneaux en croissance et pour les béliers.

Le tourteau de coton, bien qu'ayant une haute valeur alimentaire, n'est pas apprécié par les moutons et n'est pas un aliment aussi sûr que les précédents. On ne devra jamais en donner aux brebis qui élèvent.

Concentrés riches en matières hydrocarbonées.

L'avoine, qu'on cultive pratiquement sur toutes les fermes est, de tous les grains, le plus apprécié par les moutons. Pour l'engraissement elle ne vaut pas tout à fait le blé d'Inde, le blé, les pois ou l'orge, mais pour les reproducteurs et les jeunes, elle n'est pas surpassée. Elle est généralement employée dans les mélanges de concentrés lourds, qu'elle rend plus légers.

Le blé d'Inde. Pour l'engraissement, c'est le grain par excellence. Il est très riche en amidon et il donne de meilleurs résultats quand il est donné en mélange. Parce qu'il est trop engraisseur, le blé d'Inde doit être donné avec précaution à tous les animaux d'élevage.

Le blé a pratiquement la même valeur pour l'engraissement que le blé d'Inde. Le blé gelé, quand il peut être obtenu à bon marché, fait un excellent aliment pour engraisser les agneaux. Comme le blé d'Inde, il est trop engraisseur pour les animaux d'élevage.

L'orge n'a pas tout à fait la valeur des deux grains précédents pour l'engraissement et il est porté à être un peu échauffant. C'est en mélange qu'il donne les meilleurs résultats. L'orge sera donné également avec précautions aux brebis d'élevage.

Les pois sont un excellent aliment d'engraissement. Pour la préparation aux expositions ils ont une valeur spéciale, en ce qu'ils donnent une fermeté et un "fini" qui n'est obtenu avec aucun autre grain. On évitera de donner une trop grande quantité de pois aux animaux d'élevage.

Les criblures peuvent être utilisées pour l'engraissement des agneaux. Les résultats d'expérience montrent qu'elles ont une haute valeur alimentaire et qu'elles peuvent être données sans danger. Elles doivent être toujours moulues finement et lorsqu'elles seront données avec une large quantité de racines, il y a peu ou pas de danger à les employer et leur valeur est augmentée.

Aliments préparés.

Beaucoup d'aliments préparés sont maintenant offerts en vente et peuvent être donnés au mouton, mais ils sont généralement trop cher pour ce qu'ils valent. D'ailleurs, comme une ration convenable peut être faite généralement avec ce qu'on récolte sur la ferme et des concentrés riches en matières azotées, il est rare que l'éleveur de moutons soit dans la nécessité d'acheter de tels aliments.

Les rations suivantes sont recommandées :

1. Ration pour brebis d'élevage au commencement de l'hiver.

I. 3 à 6 lbs de foin de trèfle
ou de luzerne.
4 à 6 lbs de choux de Siam.

II. 2 à 4 lbs de foin mêlé.
1 à 2 lbs de paille (pois, fèves
ou avoine).
 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ lb d'avoine et de son mé-

Note. 1 à 2 lbs d'ensilage peuvent
remplacer la ration de
choux de Siam.

langé (2 parties d'avoine
pour une partie de son).

2. Ration pour brebis d'élevage à la fin de l'hiver.

I. 3 à 6 lbs de foin de trèfle
ou de luzerne.
1 à 2 lbs de choux de Siam
 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ lb d'avoine et de son.
(2 parties d'avoine pour
1 partie de son.)

II. 2 à 4 lbs de foin mêlé.
1 à 2 lbs de paille (avoine, fèves
ou pois)
 $\frac{1}{2}$ à 1 lb d'avoine et de son.
(2 parties d'avoine pour 1 par-
tie de son).

3. Ration pour brebis après l'agnelage.

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>I. 3 à 6 lbs de foin de trèfle
ou de luzerne.
4 à 6 lbs de betteraves ou
de choux de Siam.
$\frac{3}{4}$ à $1\frac{1}{2}$ lb d'avoine et de son.
$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ lb de tourteau de lin.</p> | <p>II. 3 à 6 lbs de foin mêlé.
$\frac{3}{4}$ à 2 lbs d'avoine, de drèches de
brasserie et de son.
(en partie égale)
$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ lb de tourteau de lin.</p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

4. Ration pour jeunes agneaux.

Mélange:

Feuilles de trèfle et de luzerne.	
Gruau d'avoine	2 parties.
Son,	2 parties.
Tourteau de lin,	1 partie.

 } à volonté.

5. Rations pour agneaux à l'engraissement.—(poids de 70 à 110 lbs).

- 1 à 2 lbs de foin de trèfle ou de luzerne.
2 à 4 lbs de choux de Siam.
 $\frac{3}{4}$ à $1\frac{1}{2}$ lbs de concentrés du mélange suivant:

1 partie de blé-d'Inde,
2 parties d'avoine,
1 partie de son.

ou

1 partie de blé-d'Inde,
1 partie d'orge,
2 parties d'avoine,
1 partie de son.

CHAPITRE IX

MALADIES DES MOUTONS

Il est reconnu que le mouton est "le plus en santé" de tous les animaux de la ferme ; toutefois lorsqu'il est malade, il est le plus difficile à traiter. L'exercice, le changement de pâturage et la bonne conduite du troupeau en ce qui concerne l'alimentation, l'élevage et le logement, sont les facteurs importants pour maintenir le troupeau en bonne santé. Les paragraphes suivants se rapportent aux maladies qui sont les plus fréquentes et qui peuvent, dans la plupart des cas, être traitées sans le secours du médecin vétérinaire.

Rhumes.

Les rhumes sont causés généralement par les temps froids et malsains ou par le logement dans les bâtiments humides, exposés aux courants d'air. Si les rhumes ne sont pas soignés, ils peuvent se développer en catharre chronique ou en pneumonie. Le traitement consiste à supprimer la cause quelle qu'elle soit. Ajoutez quelques grains de permanganate de potasse à l'eau de boisson et donnez, deux fois par jour, une cuillerée à soupe du tonique suivant, jusqu'à ce que la toux disparaisse :

Tonique : Gingembre, 8 onces.
Gentiane, 8 onces.
Bicarbonate de soude, 8 onces.
Noix vomique, 2 onces.
Nitrate de potasse pulvérisé (salpêtre) 2 onces.

Ce tonique peut être donné chaque fois que la santé du mouton laisse à désirer, spécialement à l'automne et au début de l'hiver, époque à laquelle les moutons, dans la province de Québec, sont sujets aux rhumes.

Maux d'yeux.

Les maux d'yeux peuvent être de deux sortes : ceux résultant d'une blessure mécanique, causée par les barbes d'orge, des balles, des clous, des épines, etc., et ceux provenant de l'infection microbienne. Ces derniers, si on ne les arrête à temps, peuvent atteindre tout le troupeau.

Traitement.—Dans le cas de blessures par des corps étrangers, enlever complètement ceux-ci et laver les yeux une ou deux fois par jour, avec une légère solution d'acide borique.

Les sujets atteints de la forme contagieuse seront isolés immédiatement et traités une ou deux fois par jour avec une solution d'acide borique à 5 pour cent.

Note.—Pour prévenir le développement de la cataracte, gardez dans un endroit sombre tous les sujets atteints de maux d'yeux.

Larves (vers).

Les blessures se produisant durant la saison des mouches, demandent des soins immédiats, autrement elles peuvent se peupler de larves.

Traitement.—Tondre immédiatement la laine autour de la blessure. Nettoyer à fond la plaie avec de l'eau et un léger désinfectant. Puis mettre de la teinture d'iode et appliquer du goudron. Si les larves ont fait leur apparition, on pulvérisera sur la blessure un fort désinfectant : une solution de créoline est très effective. Il faut bien s'assurer que chaque partie de la blessure est bien débarrassée de larves. On peut alors badigeonner à la teinture d'iode et enduire de goudron.

Diarrhée.

La diarrhée est très fréquente chez les agneaux du printemps et elle affecte souvent les moutons adultes. Même chez les agneaux elle peut être attribuée généralement à un changement subit dans l'alimentation des brebis, tandis que chez les adultes elle provient ordinairement de la consommation d'une trop grande quantité d'aliments succulents ou encore de fourrages gelés.

La diarrhée survient souvent quand les moutons sont sur les pâturages, lors d'une gelée tardive du printemps ou d'une gelée hâtive de l'automne.

Traitement.—Supprimer la cause. Pour les agneaux, donner la valeur d'une cuillerée à soupe de lait de vache bouilli et d'eau de chaux, toutes les deux heures. Dans les cas graves, on peut donner une cuillerée à thé de laudanum dans un peu de "brandy" et de lait bouilli.

Pour les agneaux adultes, enlevez de suite toute nourriture, ne les laissez pas sur les pâturages gelés et donnez une purgation de 4 onces d'huile de ricin. Pendant quelques jours, nourrissez-les légèrement et avec des aliments secs. Dans les cas persistants, on peut donner une cuillerée à thé de laudanum dans de la liqueur de "mûre", deux fois par jour, et nourrir avec une bouillie de farine grillée.

Constipation.

Les jeunes agneaux dont les mères ne reçoivent pas une ration suffisante d'aliments succulents et les moutons adultes nourris exclusivement avec des fourrages secs sont souvent sujets à la constipation. Les agneaux deviennent

tristes, refusent de têter. Il y en a qui montrent des symptômes de douleur, tandis que d'autres sont pris de convulsions ou s'agitent étrangement. Les moutons adultes refusent de manger, les intestins fonctionnent peu ou pas et la température s'élève. L'alimentation exclusive au foin de mil est l'une des causes les plus fréquentes de la constipation.

Traitement.— On donnera aux jeunes agneaux un lavement d'eau de savon et on le répètera jusqu'à ce que les intestins fonctionnent. Dans les cas opiniâtres, une cuillerée d'huile de ricin fera bien. La brebis devra recevoir une alimentation plus laxative et souvent une purgation d'huile de lin crue aura un bon effet sur le lait et corrigera ainsi la tendance à la constipation chez l'agneau.

Pour les moutons adultes, une purgation de 1 demiard à une chopine d'huile de lin crue, sera administrée immédiatement. De plus petites doses peuvent être données toutes les 4 ou 6 heures, jusqu'à ce que les intestins soient libres. Le malade sera nourri légèrement avec une alimentation laxative, pendant quelques jours, puis il sera graduellement réhabitué à sa pleine ration.

Parasites internes—(Vers).

Le mouton est très sujet aux ravages des parasites internes. Certaines espèces attaquent le cerveau, les poumons, le foie, l'estomac et les intestins.

Deux parasites attaquent le cerveau et produisent des affections connues sous le nom de "faux tournis" et de "tournis".

Le "faux-tournis" (ou ver dans la tête) est causé par l'oestre du mouton (sorte de mouche). Les œufs déposés dans les naseaux sont entraînés dans les sinus de la tête où ils se transforment en larves. Les brebis qui en sont atteintes ont un écoulement nasal souvent sanguin. Elles étternuent violemment, se dressent souvent sur leurs jambes d'en arrière, et donnent des signes d'une grande détresse. La maladie peut être mortelle, mais souvent les larves se développent et sortent par les narines en laissant l'animal dans une condition normale. L'application de goudron pendant la saison des mouches empêchera les attaques des oestres et c'est le meilleur moyen de prévenir la maladie. Il y a peu de chose à faire, lorsque les brebis sont atteintes ; on ne peut que laisser la maladie suivre son cours. L'introduction, dans les narines, d'huile de pétrole, d'essence de térébentine et de tabac, est souvent plus douloureuse que la maladie elle-même et a rarement un bon effet.

Le "tournis" est beaucoup plus sérieux que le précédent. Il résulte de l'absorption par les brebis ou les agneaux, de segments d'une espèce de ver solitaire qui a été déposé sur les pâturages dans les excréments des chiens. Les œufs éclosent en petites larves qui traversent la paroi intestinale et sont portées par le sang dans les différentes parties du corps. Certaines arrivent

jusqu'à crâne où elles forment un cysticerque (sorte de vessie). Lorsque les cysticerques grossissent et font pression sur le cerveau, la maladie se développe. La tête est renvoyée en arrière et l'animal est sujet à des tremblements nerveux. Il perd graduellement l'usage de la vue et il se promène en cercle soit à droite, soit à gauche. Il devient stupide et de plus en plus faible et maigre jusque ce que finalement il meurt. Le tournis est une des maladies qui attaquent le plus fréquemment les moutons dans la province de Québec, et elle produit une forte mortalité dans les troupeaux.

Traitement.—Il n'y a pas de traitement curatif. Les chiens devront être tenus loin des pâturages, autant que possible, et ceux qu'on sait atteints du ver solitaire devront être traités avec de l'huile de fougère mâle. Bien que rien dans la connaissance du développement de la maladie n'indique que le goudron puisse être efficace comme préventif, il y a cependant bien des éleveurs qui persistent à faire des applications de goudron durant les mois d'été, et il est rare qu'on constate de tournis dans leur troupeau.

Ténias (Vers solitaires)

Les ténias du mouton sont de deux espèces, le grand ténia (*Taenia expansa*) et le petit ténia (*Taenia finibriata*). Les moutons souffrant du grand ténia ont un appétit anormal ; ils sont faibles et, dans certains cas avancés, ont la diarrhée.

Des segments de ces vers peuvent être parfois trouvés dans les excréments. Le traitement consiste à faire jeûner le sujet pendant 24 heures, puis à leur donner dans du lait deux drachmes d'huile de fougère mâle. Deux heures après, on donne une purgation de 3 à 4 onces de sel d'Epsom. Les agneaux recevront une plus petite dose.

Le petit Ténia n'est pas aussi commun que le grand, mais quand il existe, il est beaucoup plus dangereux, parce qu'il bouche le conduit biliaire. Il n'y a guère de traitement curatif.

Vers ronds, Intestins noueux ou maladie nodulaire.

Il y a plusieurs sortes de vers ronds, mais le plus commun est celui qui cause la maladie connue sous les noms de intestins noueux ou de maladie nodulaire. Elle est plus fréquente chez les agneaux, bien qu'elle se rencontre chez les moutons de tout âge. A un degré avancé de la maladie, les parois des intestins sont couverts de petits nœuds ou nodules de différentes grandeurs. Ceux-ci sont remplis de matière jaune et pâteuse. Les sujets affectés ne profitent pas et il arrive un temps où ils meurent, l'absorption du suc intestinal étant impossible.

On ne peut que prévenir la maladie. Le fréquent changement de pâturage, d'abondants fourrages verts en été et une alimentation généreuse en tout temps, sont les moyens les plus effectifs pour tenir la maladie en échec. Cette maladie est très répandue dans la province de Québec et les grands éleveurs devraient toujours être sur le qui-vive.

Vers de l'estomac.

Ils sont parmi les plus dangereux des parasites internes. On trouve les vers, longs de $\frac{3}{4}$ à $1\frac{1}{2}$ pouce, flottant dans le contenu du quatrième estomac. Les agneaux sont très sujets à leurs attaques. On suppose qu'ils absorbent les œufs des vers adultes en broutant les petits brins d'herbe.

Les agneaux atteints ne se développent plus et ont une peau couleur de papier. Les plus âgés, possédant plus de vitalité, sont moins affectés. Cette maladie est peu connue dans la province de Québec, bien qu'elle soit très répandue aux Etats-Unis et dans différentes régions de l'Ontario. Elle peut, un jour ou l'autre, faire son apparition ici.

Il est plus facile de prévenir que de guérir. Les brebis doivent être tenues éloignées des pâturages infestés et les troupeaux que l'on sait atteints, doivent être changés de pâturages tous les 8 ou 10 jours. Quand cela n'est pas possible, on gardera les agneaux dans la bergerie et on rentrera les brebis à intervalles réguliers.

Traitement.—Après un jeûne de 12 heures, les agneaux reçoivent une ou deux cuillerées à soupe d'essence de térébentine ou d'essence de pétrole (gasoline), dans du lait de vache. Le sulfate de cuivre (couperose bleue), la formaline et les feuilles de tabac sont aussi employés.

Les "vers des poumons" et les "douve du foie" sont peu connus dans la province de Québec. On les évite en ne mettant pas les moutons sur des pâturages humides et en les logeant dans des bergeries hygiéniques.

Météorisation.

La météorisation résulte d'un changement brusque de pâturages et de nourritures, d'un excès de consommation de trèfle ou de luzerne sur pâturage ou de l'alimentation avec la navette, le trèfle, la luzerne et autres fourrages verts qui ont gelé.

Le premier estomac ou rumen se remplit de gaz et, si l'on ne vient pas au secours de l'animal, il meurt suffoqué. Si on s'en aperçoit à temps, la météorisation peut être arrêtée et guérie. La tête de l'animal est tenue haute, un petit bâton est attaché entre les mâchoires et on donne le remède suivant : 3 drachmes d'hyposulphite de sodium, 1 drachme de gingembre et une cuillerée à thé de térébenthine dans du lait ou de l'huile de lin crue.

Cela ne suffisant pas, on devra alors employer le trocart ou dans un cas pressant un gros canif. L'ouverture est faite sur le côté gauche à égale distance de la dernière côte et la pointe de la hanche, et à $2\frac{1}{2}$ à 4 pouces du milieu de la colonne vertébrale. On dirige la pointe du trocart ou du canif en bas, en avant et vers l'intérieur.

Mammite.

Elle provient de ce que l'agneau ne boit pas suffisamment de lait, d'un excès d'alimentation, d'une blessure ou du froid. La mamelle devient rouge et enflammée. La brebis est raide d'une ou des deux jambes d'arrière. Lorsque la maladie se développe, l'enflure se propage sous le ventre près de la mamelle. Celle-ci devient violette, la circulation du sang s'arrête et le pis devient froid.

Aussitôt qu'on s'aperçoit de cette maladie, il faut traire fréquemment la brebis et lui donner un purgatif, 4 à 6 onces de sel d'Epsom ou un demiard à une chopine d'huile de lin crue. On fera tous les efforts pour maintenir la circulation dans la mamelle en frottant à la térébenthine ou à l'huile camphrée. Le pis sera enveloppé dans des linges chauds de temps à autre. Dans les cas dangereux il est bon d'appliquer une "feuille de moultarde". On nourrira les brebis légèrement d'aliments laxatifs tels que son, racines et bon foin de trèfle ou de luzerne. Les agneaux devront être confiés à une autre brebis ou élevés avec du lait de vache. La mammite est plus fréquente dans les troupeaux qui sont hivernés avec une nourriture très riche.

Pourriture du pied (piétin).

Quand la maladie fait son apparition, il est probable qu'elle attaquera tout le troupeau, si elle n'est pas contrôlée. Les cours basses et une longue période d'humidité favorisent beaucoup le développement de cette maladie. Comme mesure préventive, les sabots de tous les moutons seront nettoyés et taillés, avant qu'ils laissent leur quartiers d'hiver. Les pieds affectés des moutons seront débarrassés de toutes les parties attaquées par la pourriture, et de la corne superflue ; et on les nettoiera à fond.

On appliquera ensuite du beurre d'antimoine ou de la teinture d'iode pure, plusieurs fois par semaine. Aussitôt que le pied est sec et dur, on l'enduit de goudron jusqu'à ce que la corne devienne souple et saine. Si beaucoup de brebis sont atteintes, il est à conseiller de faire passer le troupeau entier dans une auge ou longue boîte étroite dont on a rempli le fond d'un mélange, en partie égale, de chaux et de pierre bleue (couperose bleue). Ceci préviendra le développement de nouveaux cas.

Maladies de la peau.

En plus des tiques et des poux, les moutons ont à souffrir de plusieurs maladies de la peau, comme la gale, les démangeaisons, etc., Ces maladies sont très contagieuses, c'est pourquoi elles sont sous le contrôle du gouvernement. L'épidémie est très rare, mais aussitôt que la laine commence à tomber chez deux ou plusieurs brebis et qu'il y a menace de propagation chez les autres, les autorités doivent en être immédiatement averties.

Le traitement consiste à baigner complètement chaque mouton dans un bain spécial, à désinfecter les bâtisses, clôtures et tout ce qui est venu en contact avec les moutons, soit dans les logements, soit dans les cours, soit dans les champs.

Hygiène.

Un nettoyage annuel doit se faire dans la bergerie. La propreté est l'un des plus grands ennemis de la maladie. On aura soin de bien nettoyer chaque loge pendant l'été. On enlèvera soigneusement la poussière, les toiles d'araignées et on blanchira à la chaux les loges, les murs et le plafond avant de rentrer les brebis pour l'hivernement. On épandra un peu de chaux sur le plancher avant de mettre les litières, ceci préserve des maladies.

CHAPITRE X

VENTE DES PRODUITS

La vente par coopérative et par classification selon la qualité, est maintenant reconnue comme la méthode la plus juste et la plus profitable. Cette méthode est également applicable et avantageuse dans ses résultats, pour la vente de la laine comme pour celle des agneaux. L'ancienne coutume de vendre, à un seul prix, sans tenir compte de la qualité du produit, n'offrait aucune rémunération supérieure à l'éleveur de progrès et donnait avantage aux produits de qualité inférieure.

La vente par coopérative assure un plus grand revenu net à l'éleveur de moutons. Il reçoit le plein prix du marché, moins les frais de vente. En vendant en coopérative, un meilleur principe d'affaires est adopté, les dépenses des opérations sont réduites, la qualité et la quantité des produits assurent des prix plus élevés. L'éleveur est plus au courant des prix et des exigences des marchés centraux. Ainsi est-il à même de diriger son élevage, de finir et de préparer ses produits de la façon la plus avantageuse. Les ventes se font par-

fois directement au consommateur, et alors le producteur retire les profits des intermédiaires. La vente en coopérative conduit à adopter une seule race pour un district, afin d'offrir des produits plus uniformes et plus hautement appréciés.

La vente par coopérative et par classification nécessite l'organisation d'associations locales. Celles-ci doivent être organisées sur une base purement coopérative, chaque membre payant en proportion des bénéfices qu'il reçoit. L'importance de ces associations dépendra largement des conditions locales, mais il est rare que la formation d'une association soit assurée à moins qu'il y ait un minimum de 3000 lbs de laine et un char d'agneaux livrés annuellement à la vente et à la classification. Les frais d'administration varieront entre $\frac{1}{2}$ et un sou par livre de laine et entre 5 et 10 sous pour chaque agneau. Ils dépendent de l'importance de l'association des facilités de vente et de la proximité des débouchés.

Classification de la laine.

Les toisons varient en finesse, longueur du brin, force de la fibre, couleur, propreté et pour la perte de poids au lavage. Chacun de ces facteurs peut déterminer la valeur et l'emploi que l'on peut faire des différentes toisons. Les laines plus courtes que deux pouces sont employées dans la fabrication des draps, tandis que celles au-dessus de deux pouces rentrent dans la fabrication des étoffes rasées (avec des fils d'estame): Les laines les plus fines servent à la fabrication des effets de prix; les laines de basses classes à fabriquer des étoffes bon marché et grossières. Les laines blanches s'emploient pour les étoffes blanches ou colorées; celles noires ou grises, pour les tissus colorés seulement. Les laines qui ont un haut pourcentage de perte au lavage, ont une valeur moindre par livre que celles à pourcentage peu élevé, puisque après le dessuintage, elles donnent moins de laine à la livre que les autres.

La classification des laines est la séparation des toisons en classes, suivant les différentes qualités qu'elles possèdent. Dans le passé, la classification s'est faite généralement dans les entrepôts et les manufactures, sauf dans les grands centres d'élevage où elle était faite aux hangars de tonte.

La classification permet au manufacturier d'acheter plus de laine de la qualité qu'il désire avec moins d'argent qu'il le ferait autrement, parce qu'il n'achète que les laines qu'il emploie. En achetant des laines non-classées, le manufacturier achète une grande quantité de laines qui ne conviennent pas à son genre de commerce. Il a ainsi un montant d'argent considérable d'engagé dans l'achat de la laine qu'il ne peut employer, ce qui restreint sa capacité d'achat pour sa manufacture.

Quoique les laines classées soient plus convenables pour le manufacturier et qu'elles apportent plus d'argent à l'éleveur, la classification est impossible, à cause des petits troupeaux gardés dans l'est du Canada, tant que les cultiva-

teurs ne veulent pas organiser une association coopérative pour la classification et la vente de leur laine. Alors la classification devient possible et les dépenses pour chaque cultivateur sont minimales, tandis que les bénéfices s'élèvent de plusieurs sous par livre.

Classes de laine dans la province de Québec.

Les laines de la province peuvent être divisées en deux classes, à savoir en laine "à carde" et en laine "à peigne". La quantité de laine à carde est petite. Il n'y a que la laine des Southdown et celle des toisons les plus courtes



Cinq classes de laine commerciale—No 1.—Intermédiaire à carde.—No 2.—
Intermédiaire à peigne.—No 3.—Commune à peigne.—No 4.—Lustrée
à peigne.—No 5.—Grossière à peigne.

et les plus fines des races Dunes qui réussissent à entrer dans cette classe. La masse de la laine de cette province est de la laine à peigne. Elle peut être divisée en quatre classes, à savoir : laine intermédiaire à peigne, laine commune à peigne, laine lustrée à peigne et laine grossière à peigne. La laine intermédiaire à peigne est la plus fine et elle peut être produite par les Shropshires, Oxfords, Hampshires, Dorsethorns, Suffolks et Cheviots. Le brin mesure de 2 à 4 pouces en longueur, il est doux et soyeux au toucher et devrait être assez fin pour donner de 54 à 56 verges de laine filée à la livre. Lorsqu'elle est dégraissée, la laine intermédiaire à peigne diminue de 30 à 40 pour cent. C'est peut-être la laine la plus employée dans le commerce car elle est utilisée dans la manufacture



Trois défauts très communs dans les laines de la province de Québec, qui réduisent les prix de vente.—A gauche, laine remplie de saletés et de paille.—A droite, laine remplie de piquants.— Au bas, laine enchevêtrée.

des draps, des étoffes rasées, des feutres et des bas. Les tissus de toilette, les serges, les châles, les flanelles, les couvertures, les bas, les feutres et toutes sortes d'étoffes rasées peuvent être fabriquées avec cette laine. La multiplicité de ses emplois crée un marché stable pour les grandes quantités de cette laine ; aussi est-elle généralement facile à vendre à un haut prix. La laine commune à peigne est généralement produite par des sujets de qualité plus inférieure et

appartenant au groupe de moutons à laine moyenne. C'est une laine plus grossière et elle est employée dans la manufacture d'effets de moins belle qualité.

La laine lustrée à peigne est produite par les Leicester, Cotswold et les Lincoln. Cette laine est remarquable par son lustre et son brillant. A cause de sa faculté de réfléchir la lumière, elle est employée dans les articles à couleurs délicates, tels que tissus pour vêtements de dames, doublures de manteau, rideaux, serges, lacets, étoffes damasquinées, drapeaux, et les tissus lourds et unis.

La laine grossière à peigne se trouve chez les moutons mal élevés, du type à longue laine. Cette laine est employée dans la fabrication des tapis de différentes sortes et pour le tricotage. Il y a très peu de laine de cette classe dans la province.

Laines noires et grises.

Elles ne sont pas de couleur et de qualité uniforme et ne sont employées que dans les fabrications des tissus colorés. A cause de ceci, elles n'ont pas la même valeur que les laines blanches.

Déchets.

Ils comprennent les toisons qui, par leur mauvaise qualité, ne peuvent entrer dans l'une des quatre classes indiquées. Ce sont les laines pleines de grains et de paille, de piquants, de brins enchevêtrés, et celles dont la fibre est cassée. Le pourcentage de déchets peut être fortement réduit par l'emploi de bons râteliers et par une bonne gestion du troupeau.

Classification des agneaux et des moutons.

La qualité, le "fini" et le poids sont trois facteurs qui influencent la valeur commerciale des moutons. Sauf un petit nombre d'éleveurs qui se livrent à un commerce spécial, la majorité des agneaux et des vieux moutons sont vendus à l'automne, et les classifications ont été basées sur les exigences du marché.

Les classes suivantes sont plus ou moins fixes, car un léger changement est nécessaire de temps à autre pour satisfaire les demandes nouvelles.

Agneaux d'automne.

No 1.—70-100 lbs

No 2.—100 lbs et au dessus.

No 3.—70 lbs et au dessous.

x Agneaux mâles de tout poids.

Brebis et béliers âgés.

No 1.—100-140 lbs

No 2.—140 lbs et au dessus.

No 3.—100 lbs et au dessous.

Béliers âgés, de tout poids.

x Après le 20 décembre une classe est établie pour les agneaux et mâles de tout poids. Avant cette date, ils sont classés No 1, 2, ou 3, selon le cas.

Les brebis des plus petites races qui sont en bonnes conditions devraient être placées dans la classe No 1, bien qu'elles pèsent moins de 100 lbs.

Les agneaux de 70 à 100 lbs sont bons pour la vente courante au détail. Bien préparée, la carcasse pèse de 35 à 50 lbs, 40 à 45 lbs étant le poids le plus désirable. Les agneaux de cette classe donnent un haut pourcentage de carcasse et en plus de la finesse de l'ossature, ils ont une viande bien mélangée de maigre et de gras, succulente et délicieuse.

Les agneaux de plus de 100 lbs et ayant une carcasse d'au-dessus de 50 lbs, sont trop pesants pour le commerce de détail. Ils sont vendus aux hôtels, aux restaurants, aux cafés et aux maisons de pension. La chair n'a



Un agneau classé No 1. Remarquez la profondeur et la compacité.

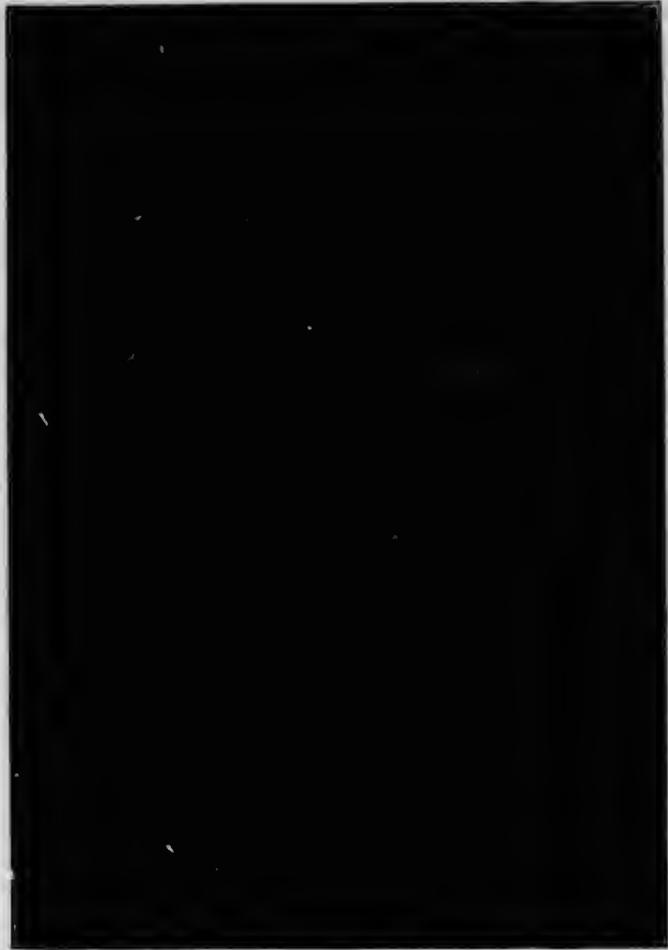
pas un grain aussi fin et l'ossature est grossière. Ils portent généralement un excès de suif.

Les agneaux de la classe No 3 manquent de développement et de fini. La viande est très inférieure et bonne à peine pour le détail à bon marché.

Les agneaux mâles, après le 20 septembre, ont une odeur caractéristique qui les exclut des classes No 1 et No 2 où entrent les brebis et les sujets castrés.

Les brebis âgées, de 100 à 140 lbs, produisent une viande de choix. Les brebis plus pesantes ont un excès de gras, tandis que celles au dessous de 100 lbs manquent de fini et sont vendues dans la classe No 3.

Les béliers âgés sont généralement de race pure et pour cette raison, ils sont plus uniformes en grosseur et en poids. Quand ils sont offerts en nombre suffisant, ils peuvent être classés en béliers de poids léger et béliers de poids lourd.



Deux carcasses classées No 1.—Un peu plus de fini aurait amélioré avantageusement celle de gauche. Le gras ne doit pas être en excès mais en quantité suffisante pour cacher la viande maigre.

**EXTRAITS DES STATUTS REVISES DE LA PROVINCE DE
QUEBEC, 1909.**

SECTION XXIb**.**

DE LA CRÉATION D'UN FOND D'INDEMNITÉ DESTINÉ AUX PROPRIÉTAIRES OU POSSESSEURS QUI ONT SOUFFERT DES DOMMAGES CAUSÉS A LEURS MOUTONS.

5956c. 1. Le conseil d'une municipalité locale doit adopter un règlement à l'effet ci-dessous mentionné, s'il en est requis par une enquête signée par au moins vingt-cinq contribuables dans la municipalité.

Requête relative à l'adoption du règlement.

Le règlement est adopté sans délai à la session générale qui suit la réception de la requête, ou à toute autre session générale ou spéciale après l'avis ordinaire requis par la loi qui régit la municipalité.

2. Le règlement doit pourvoir :

Contenu du règlement.

a. A la création d'un fond annuel d'indemnité composé des deniers provenant d'une taxe annuelle de \$1.00 imposée pour chaque chien, et de \$4.00 pour chaque chienne, gardé dans les limites d'une municipalité. Sur production d'un certificat d'un médecin-vétérinaire attestant qu'une chienne a été châtrée, une taxe annuelle de \$1.00 seulement est exigible de son propriétaire ;

b. A l'imposition de la taxe ci-dessus payable par le propriétaire ou le possesseur de tout chien ou de toute chienne gardé dans les limites de la municipalité ;

c. A obliger le propriétaire ou le possesseur de tout chien ou de toute chienne gardé dans les limites de la municipalité, à déclarer au secrétaire-trésorier le nombre de chiens et de chiennes qu'il garde, sous peine d'une amende de dix piastres, recouvrable par la municipalité pour le bénéfice du fonds d'indemnité ;

d. A la nomination d'un ou de plusieurs évaluateurs compétents dont les devoirs seront d'examiner sans retard les moutons ayant subi des dommages de la part des chiens ou des chiennes et de déterminer le montant de ces dommages ;

e. Au paiement, à même le fonds spécial ainsi créé, d'une indemnité égale aux deux tiers des dommages causés aux moutons par les chiens ou les chiennes, d'après le rapport des évaluateurs, pourvu que la réclamation du propriétaire ou du possesseur soit faite dans un

déla.i de trois mois, à compter de la date où les dommages ont été causés ; toutefois, ledit conseil ne peut allouer une indemnité de plus de \$15.00 pour chaque mouton. 6 Geo. V, c. 30.

Mouton errant. **5956d.** Lorsqu'un mouton errant sur les chemins publics est tué ou subit des dommages, son propriétaire n'a droit à aucune indemnité.

Paiement des dommages et des amendes. **5956e.** La municipalité peut réclamer en son propre nom l'amende mentionnée dans le sous-paragraphe c du paragraphe 2 de l'article 5956c. Elle peut aussi réclamer, devant tout tribunal civil de juridiction compétente, le montant des dommages payés au plaignant, et elle est substituée de plein droit à toute personne qui a ainsi reçu une indemnité, dans son recours contre le propriétaire ou le possesseur du chien ou de la chienne qui a causé les dommages soufferts par cette personne.

Fonds d'indemnité. Le produit de l'amende doit être versé dans le fonds d'indemnité, à même lequel sont payés les dépens dans le cas où la municipalité succombe dans la poursuite qu'elle intente, sauf à parfaire le montant des dépens et des indemnités à même les fonds généraux de la municipalité, non autrement affectés, si le fonds d'indemnité n'est pas suffisant pour remplir les fins de la présente section. 6 Geo. V, c. 30.

Emploi de la balance du fonds d'indemnité. **5956f.** A la fin de l'année de taxe, dont le règlement doit indiquer la date précise, la balance du fonds d'indemnité de l'année précédente, restée inemployée, ainsi que les sommes provenant des amendes et des dommages perçus par la municipalité en vertu de l'article 5956e, continuent à former partie du fonds d'indemnité pour l'année suivante, dans le cas où le règlement reste en vigueur ou font partie du fonds général de la municipalité, si le fonds n'est pas continué.

Durée du règlement. **5956g.** Le règlement mentionné dans la présente section peut être adopté tous les ans par les conseils de municipalités locales, ou contenir une clause à l'effet qu'il restera en vigueur d'année en année tant qu'il ne sera pas abrogé.

Pénalités. **5956h.** Toute municipalité ou personne contrevenant aux dispositions de la présente section est sur conviction sommaire devant un magistrat ou un juge de paix ayant juridiction à l'endroit où l'offense a été commise, ou sur une action pénale devant la Cour de

circuit ayant juridiction, passible, en sus de tous autres recours, pour chaque offense, d'une amende n'excédant pas \$10.00.

Le juge, dans l'application de la présente section, peut aussi <sup>Pouvoir aux
cinq magistrats
aux juges</sup> ordonner au propriétaire ou au possesseur du chien ou de la chienne qui a tué ou qui a causé des dommages à un mouton, d'abattre ce chien ou cette chienne dans un délai de trois jours, et pourvoir, de plus, dans son jugement, à condamner le délinquant, sur son défaut de se conformer à l'ordonnance du tribunal dans le délai ci-dessus, au paiement d'une amende n'excédant pas vingt-cinq piastres et des frais ou d'un emprisonnement n'excédant pas quarante jours, à défaut du paiement de l'amende ou des frais. 6 Geo. V, c. 30.

